

<b>CHAPITRE 3 : DES COMMUNAUTÉS ENTREPRENANTES ET UNIES .....</b>	<b>22</b>
3.1. PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE .....	22
3.1.1. LA POPULATION ACTIVE ET LES REVENUS .....	22
3.1.2. LES EMPLOIS ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉS .....	23
3.1.3. LE NAVETTAGE ET LE TRAVAIL À DOMICILE .....	24
3.2. LES SERVICES PUBLICS .....	25
3.2.1. LA SANTÉ, LES SERVICES SOCIAUX ET LA LUTTE À LA PAUVRETÉ .....	26
3.2.1.1. Les services médicaux et les services de santé spécialisés .....	26
3.2.1.2. Les services aux aînés .....	26
3.2.1.3. Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale .....	26
3.2.2. SERVICES À LA JEUNESSE, À LA PETITE ENFANCE ET AUX FAMILLES .....	28
3.2.2.1. Maison des jeunes et centre jeunesse .....	28
3.2.2.2. Centres de la petite enfance, services de garde et garderies en installation .....	28
3.2.3. LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT .....	29
3.2.4. LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION CIVILE .....	30
3.2.4.1. Services policiers .....	30
3.2.4.2. Services de sécurité incendie .....	30
3.2.4.3. Zone de glissement de terrain et pentes fortes .....	31
3.3. LES INFRASTRUCTURES DE DESSERTE EN EAU POTABLE ET LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES PUBLICS .....	31
3.3.1. LES INFRASTRUCTURES DE FILTRATION DE L'EAU .....	31
3.3.2. LES SERVICES D'AQUEDUC ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE .....	31
3.3.3. LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES ET D'ÉPURATION DES EAUX .....	32
3.4. LES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET LES TERRAINS CONTAMINÉS .....	38
3.4.1. LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES .....	38

3.4.2. ANCIENS SITES D'ENFOUISSEMENT OU D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS .....	38
3.4.3. LES TERRAINS CONTAMINÉS.....	39
3.5. LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS .....	39
3.5.1. COUVERTURE INTERNET .....	39
3.5.2. COUVERTURE CELLULAIRE ET TOURS DE TÉLÉCOMMUNICATION .....	39
3.5.3. LE PLAN NUMÉRIQUE TERRITORIAL .....	40
3.6. LES COMMERCE ET SERVICES DU TERRITOIRE .....	43
3.6.1. PORTRAIT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES DES MUNICIPALITÉS.....	43
3.6.1.1. Commerces et services de Val-des-Sources .....	43
3.6.1.2. Commerces et services de Danville .....	43
3.6.1.3. Commerces et services de Ham-Sud.....	44
3.6.1.4. Commerces et services de Saint-Adrien .....	44
3.6.1.5. Commerces et services de Saint-Camille .....	44
3.6.1.6. Commerces et services de Saint-Georges-de-Windsor .....	44
3.6.1.7 Commerces et services de Wotton .....	44
3.6.2. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL .....	44
3.7. LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES DU TERRITOIRE .....	45
3.7.1. ANALYSE COMPARATIVE RÉGIONALE ET INTERRÉGIONALE DES PARCS INDUSTRIELS .....	45
3.7.2. CARACTÉRISTIQUES DES PARCS INDUSTRIELS DE LA MRC DES SOURCES .....	48
3.8. LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE.....	50
3.8.1. LE DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU CRÉNEAU : LES ÉCOMATÉRIAUX .....	50

## CHAPITRE 3 : DES COMMUNAUTÉS ENTREPRENANTES ET UNIES

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès; travailler ensemble est un succès », Henry Ford, industriel américain

Le plus grand atout que recèle la MRC des Sources réside dans la capacité de ses citoyens à prendre en main leur développement. La région peut miser sur une solidarité, une cohésion sociale forte et un désir d'entreprendre plusieurs fois démontrés.

Elle possède une multitude de services sociaux de grande qualité qui assurent un filet social important pour la population. Soulignons la présence d'un centre hospitalier moderne, des services de garde et des établissements d'enseignement dévoués aux services de leurs concitoyens. Les municipalités offrent aussi une panoplie de services publics et investissent dans les équipements, que ce soit dans la desserte en eau potable, le traitement des eaux usées ou les services de voirie.

À l'échelle régionale, la MRC des Sources a reçu, en avril 2015, les pleines compétences pour favoriser le développement local et régional sur son territoire. Cette reconnaissance de la part du Gouvernement du Québec allait de soi pour la MRC des Sources puisque dès 2013, elle se dotait de deux planifications qui guident l'ensemble des investissements de développement, soit : la Stratégie de développement économique et l'Agenda 21 local. La MRC des Sources entend faire son entrée dans l'économie du 21<sup>e</sup> siècle en se réappropriant son espace socioéconomique et en développant de nouveaux créneaux et de nouveaux pôles technologiques.

### 3.1. PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

La caractérisation du profil social et des activités économiques sur le territoire de la MRC est essentielle pour la planification et l'aménagement du territoire. Cette caractérisation permet de comprendre les besoins de la population en termes de services et permet aussi de cerner les défis à venir pour son développement.

#### 3.1.1. LA POPULATION ACTIVE ET LES REVENUS

Les données de l'Institut de la statistique du Québec indiquent que le taux de travailleurs de la tranche d'âge des 25 à 64 ans de la MRC des Sources est le plus faible en Estrie. Les revenus d'emploi médian des 25-64 ans de la MRC des Sources sont, avec ceux de la MRC voisine du Haut-Saint-François, parmi les plus faibles en Estrie. Même constat pour le revenu disponible par habitant de la MRC des Sources qui est comparable à ceux des MRC du Granit, du Haut-Saint-François et de Coaticook. Pour ce qui est du taux de faible revenu des familles, la situation de la MRC des Sources est semblable à celle de la Ville de Sherbrooke.

**Tableau 3.1. Taux de travailleurs, revenu d'emploi médian, taux de faible revenu des familles et revenu disponible par habitant des MRC de l'Estrie**

Territoire	Taux de travailleurs de 25-64 ans en 2016 (écart 2012-2017)	Revenu d'emploi médian des 25-64 ans en 2017 (écart 2012-2017)	Taux de faible revenu des familles (2013)	Revenu disponible par habitant en 2016 (TCAM 2012-2016)
Les Sources	68,8 % (3,0 %)	32 777 \$ (19 %)	8,1 %	22 233 \$ (2 %)
Le Granit	74,5 % (2,1 %)	35 252 \$ (18 %)	5,0 %	24 783 \$ (3,3 %)
Le Haut-Saint-François	72,9 % (2,9 %)	33 929 \$ (18 %)	5,0 %	23 747 \$ (3,9 %)
Le Val-Saint-François	75,8 % (0,9 %)	38 890 \$ (12 %)	4,7 %	26 589 \$ (2,6 %)
Sherbrooke	75,9 % (2,0 %)	39 958 \$ (11 %)	8,1 %	25 288 \$ (2,2 %)
Coaticook	79,7 % (2,3 %)	35 111 \$ (14 %)	5,3 %	24 497 \$ (3,9 %)
Memphrémagog	73,1 % (2,6 %)	36 802 \$ (18 %)	5,5 %	31 774 \$ (2,9 %)
Ensemble du Québec	77,0 % (1,9 %)	41 125 \$ (12 %)	6,1 %	27 723 \$ (2,5 %)

Source : Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions 2018*

Il faut toutefois souligner que plusieurs autres indicateurs économiques démontrent que la situation économique s'améliore sans cesse dans la région. Ainsi, la MRC des Sources a connu les hausses les plus marquées du taux de travailleurs et du revenu d'emploi médian entre 2012 et 2017 dans toute la région de l'Estrie.

### 3.1.2. LES EMPLOIS ET LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

De façon générale, le secteur tertiaire occupe près des deux tiers des emplois de la MRC des Sources. Le secteur tertiaire couvre un large éventail d'activités et regroupe toutes les activités économiques qui ne font pas partie du secteur primaire, soit celui de la production des matières premières et du secteur secondaire, soit celui de la transformation des matières premières. Il s'agit du secteur qui produit des services.

Plus de la moitié de la population de la MRC des Sources œuvre dans quatre secteurs d'activité spécifiques, soit ceux de la fabrication, des soins de santé et d'assistance sociale, du commerce aux détails et de l'agriculture, foresterie et chasse. Les secteurs des services, de l'enseignement, de la construction, de l'enseignement et des transports sont aussi des secteurs d'emplois importants dans la MRC. Ainsi, plus du deux tiers des emplois de la MRC des Sources sont assurés par ces huit secteurs d'activité spécifiques (Tableau 3.3).

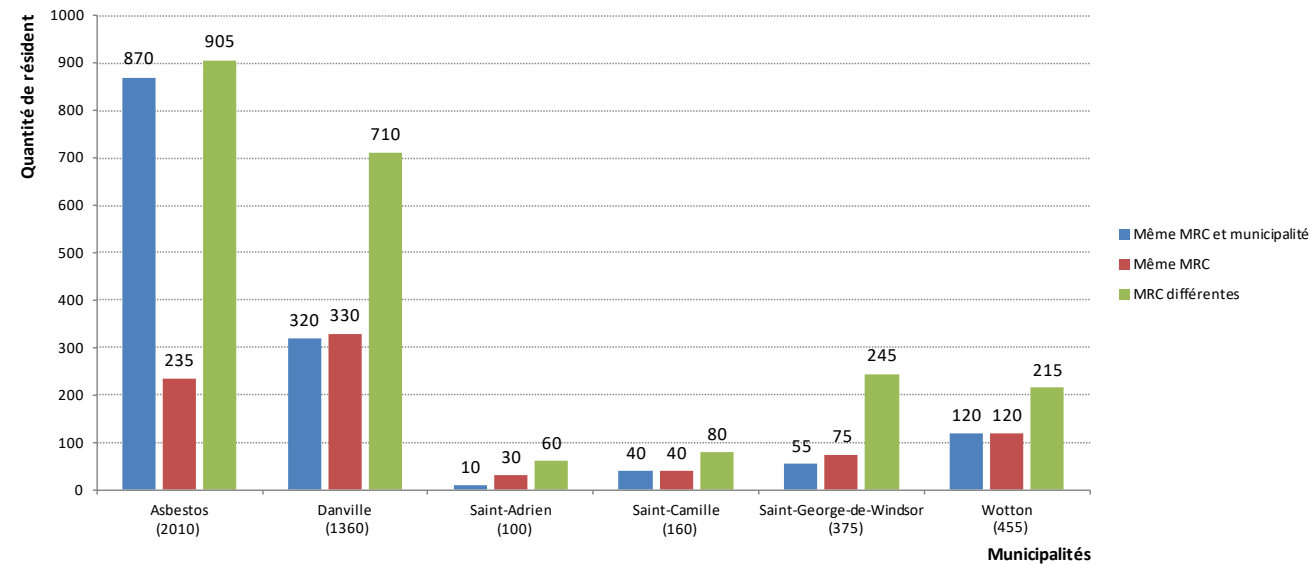
**Tableau 3.3. Répartition des emplois par municipalités et secteur d'activité**

Secteur d'emploi	Val-des-Sources	Danville	Saint-Adrien	Saint-Camille	Saint-Georges-de-Windsor	Wotton	Ham-Sud	TOTAL
<b>Secteur Primaire</b>								<b>620</b>
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	65	110	40	90	95	170	30	600
Extraction minière	10	0	0	0	0	10	0	20
<b>Secteur Secondaire</b>								<b>1 540</b>
Construction	120	120	25	20	35	50	10	380
Fabrication	580	370	10	15	100	70	15	1 160
<b>Secteur Tertiaire</b>								<b>3 785</b>
Services publics	0	10	0	0	0	10	0	20
Commerce de gros	30	50	0	10	10	15	0	115
Commerce de détails	405	215	10	10	25	80	10	755
Transport et entreposage	125	85	0	10	20	40	15	295
Industrie de l'information et industrie culturelle	25	0	10	0	0	0	0	35
Finance et assurances	45	15	0	0	15	10	0	85
Services immobiliers	25	0	0	0	0	0	0	25
Services professionnels	40	80	10	20	10	10	0	170
Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0	0	0	0	0	0	0
Services administratifs	105	40	10	20	25	10	0	210
Services d'enseignements	105	105	0	50	15	20	0	295
Soins de santé et assistance sociale	355	235	45	30	60	85	0	810
Arts	35	45	20	10	10	0	0	120
Hébergement et services de restauration	145	75	0	0	10	40	10	280
Administrations publiques	65	45	15	10	40	10	10	195
Autres Services	145	115	10	35	15	55	0	375
<b>TOTAL</b>	<b>2 425</b>	<b>1 715</b>	<b>205</b>	<b>330</b>	<b>485</b>	<b>685</b>	<b>100</b>	<b>5 945</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016

### 3.1.3. LE NAVETTAGE ET LE TRAVAIL À DOMICILE

Le navettage représente les mouvements pendulaires de la population se déplaçant de leur lieu de résidence vers leur lieu de travail pour ensuite revenir vers leur domicile. Les données du recensement de 2016 indiquent que, sur un échantillon de 25 % de la population active de 15 ans et plus<sup>1</sup>, une majorité des résidents de la MRC des Sources (2 245) travaillent à l'intérieur du territoire de la MRC. Dans bien des cas (2 215), certains citoyens de la MRC doivent aller travailler à l'extérieur du territoire pour occuper un emploi répondant à leur spécialisation.



Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2016. Note : les données pour Ham-Sud ne sont pas disponibles  
**Figure 3.2. Navettage des personnes de 15 ans et plus habitant et travaillant dans la MRC des Sources**

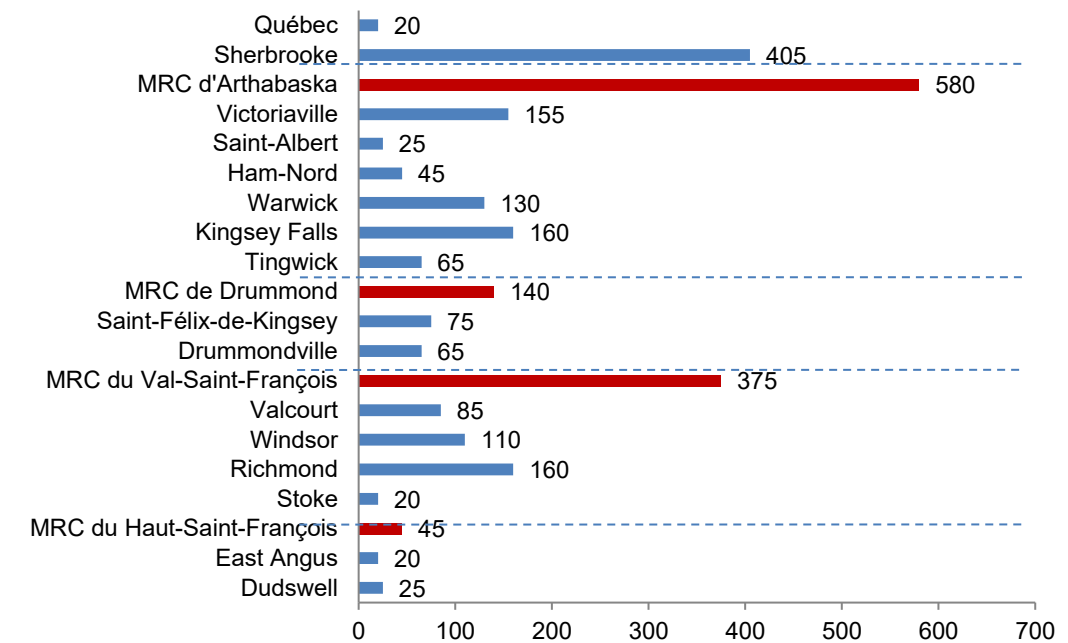
La majorité des travailleurs qui résident dans la MRC travaillent dans les Villes de Val-des-Sources (1 805) et de Danville (675) (Figure 3.1). Une autre part importante des emplois des résidents de la MRC se trouve à Sherbrooke (405) et dans les municipalités de la MRC voisine d'Arthabaska (580). Une part importante des emplois des résidents du territoire se trouve aussi dans les municipalités de la MRC voisine du Val-Saint-François (375). De façon moins importante, une part des résidents de la MRC des Sources travaille dans les MRC voisines de Drummond (140) et du Haut-Saint-François (45). Quelques résidents vont même travailler jusqu'à Québec (Figure 3.3).

En 2006, 415 personnes habitant à l'extérieur de la MRC des Sources occupent un emploi dans une entreprise de la MRC. Ces travailleurs proviennent principalement de la Ville de Sherbrooke (140) et des municipalités de la MRC voisine d'Arthabaska (170). Pour ces derniers, la majorité provient de la Ville de Victoriaville (90). (Figure 3.4)

En 2001, le nombre de citoyens de la MRC des Sources effectuant du travail à domicile atteignait 955 personnes. Les données de l'ENM de 2011 démontrent que ce nombre diminue à 760, ce qui correspond à une baisse de près de

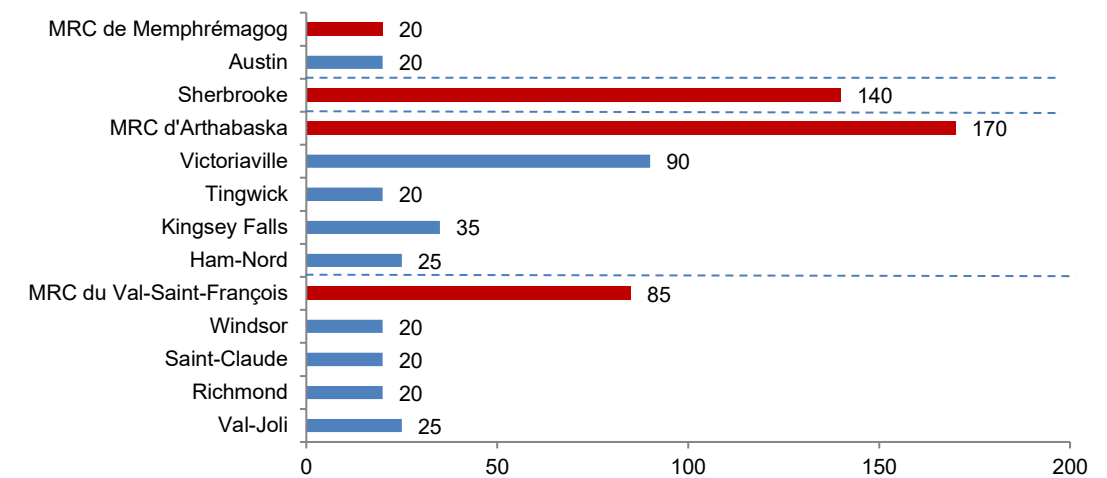
<sup>1</sup> Les données compilées portent sur un échantillon de 25 % de la population active de 15 ans et plus ayant un lieu habituel de travail, pour les subdivisions de recensement où le nombre de navetteurs est supérieur ou égal à 20.

20,4 % de travailleurs à domicile entre les deux périodes. Cette baisse peut s'expliquer par un niveau faible d'offre de travail à domicile. Néanmoins, près de 13 % des citoyens de la MRC des Sources travailleraient à domicile.



Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006

**Figure 3.3. Lieu de travail hors MRC des Sources des personnes de 15 ans et plus habitant dans la MRC des Sources**



Source : Statistique Canada, recensement de la population, 2006

**Figure 3.4. Lieu de résidence des personnes de 15 ans et plus habitant à l'extérieur de la MRC des Sources et travaillant dans la MRC des Sources**

### 3.2. LES SERVICES PUBLICS

Les services publics sont, par définition, des activités dont la mission première est de veiller à l'intérêt général des citoyens. Les domaines concernés peuvent être administratifs, de santé publique et de services sociaux, d'enseignement ou de sécurité publique. Ces services peuvent être assurés autant par un organisme public ou privé.

Il importe de faire l'inventaire des services publics existants sur le territoire de la MRC des Sources dans le but de faire ressortir les points forts ou les lacunes en termes de desserte des citoyens du territoire. Dans une optique d'aménagement du territoire, cet inventaire nous permet aussi de bien orienter le déploiement de nouveaux services publics. Une vue d'ensemble de ces services nous permet de constater que ceux-ci se concentrent dans le pôle urbain et principalement à Val-des-Sources (Tableau 3.4).

**Tableau 3.4. Organismes offrant des services publics, leur localisation et leur territoire d'action**

Catégories de services publics	Organismes	Localisation	Territoire d'action
<b>Jeunesse</b>	Maison des Jeunes Au Point de Danville	Danville	Danville
	Association des Groupes jeunesse de l'Or Blanc inc.	Wotton	MRC des Sources
	Maison des jeunes de l'Or Blanc inc	Val-des-Sources	Val-des-Sources
	La Maison des jeunes	Wotton	Wotton
	Maison des jeunes Action jeunesse	Saint-Adrien	Saint-Adrien
	Mouvement jeunesse de Saint-Georges-de-Windsor	St-G.-de-Windsor	St-G.-de-Windsor
	Centre jeunesse Estrie (point de service)	Val-des-Sources	MRC des Sources
<b>Famille</b>	Centre de la petite enfance Les Petits Soleils	Danville	Danville
	Centre de la petite enfance La Sourcière	Val-des-Sources et Wotton	Val-des-Sources et Wotton
	La Maison des familles FamillAction	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Les partenaires pour la petite enfance de la MRC des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
<b>Emploi/Éducation</b>	Carrefour jeunesse emploi du comté de Richmond (CJE)	Val-des-Sources	MRC des Sources
	ADN emploi	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Centre local d'emploi	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Service d'accueil, de conseil et d'accompagnement (SARCA)	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Assurance emploi (Service Canada)	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)	Sherbrooke	Estrie
	Écoles des commissions scolaires des Sommets et Eastern Township	voir section 3.2.3	Estrie
<b>Santé</b>	CIUSSS-CHUS, Hôpital et CLSC de Val-des-Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	GMF des Sources - Site Saint-Georges-de-Windsor	St-G.-de-Windsor	MRC des Sources
	Clinique physiothérapie Asbestos	Val-des-Sources	MRC des Sources
	La Croisée des Sentiers	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Fraternité, Intégration, Entraide	Val-des-Sources	Val-des-Sources
	Défi handicap des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Albatros des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
<b>Aînés</b>	La Table de concertation services aux aînés de la MRC des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ)	MRC des Sources	MRC des Sources
	Centre d'hébergement d'Asbestos	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Résidence du Manoir Jeffrey	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Résidence Saint-Barnabé	Val-des-Sources	MRC des Sources

	Manoir du Bel-Âge (Carmen et Larry Allen)	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Résidence Monfette	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Résidence Castonguay	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Résidence Lacharité	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Résidence Danville	Danville	MRC des Sources
	Résidence Ferland	Danville	MRC des Sources
	Linda et Maryse Demers	St-G.-de-Windsor	MRC des Sources
	Résidence Wotton	Wotton	MRC des Sources
	Coopérative d'habitation La Corvée	Saint-Camille	MRC des Sources
<b>Dépendance</b>	Maison Nouvelle-Vie	Ham-Sud	MRC des Sources
	Alcooliques anonymes de Danville	Danville	MRC des Sources
	Unité Domrémy	Val-des-Sources	MRC des Sources
<b>Dépannage</b>	Service de transport collectif (STC) des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Ressource en entretien ménager	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Centre d'action bénévole des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Cuisine amitié de la MRC des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Fédération des oeuvres de Danville	Danville	Danville
	Filles d'Isabelle	Val-des-Sources	Val-des-Sources
	Comité secours des chevaliers de colomb	MRC des Sources	MRC des Sources
	La ressourcerie de La Croisée	Val-des-Sources	MRC des Sources
<b>Droits, Justice, Consommation et Habitation</b>	Service budgétaire populaire des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Bureau d'aide Juridique	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Office municipal d'habitation	Val-des-Sources et Danville	Val-des-Sources et Danville
<b>Développement économique</b>	MRC des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	SADC des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	CDC des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Société de développement de St-Georges-de-Windsor	St-G.-de-Windsor	St-G.-de-Windsor
	Corporation de développement de St-Adrien	Saint-Adrien	Saint-Adrien
	Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille	Saint-Camille	Saint-Camille
	Société de développement de Wotton	Wotton	Wotton
	Chambre de commerce et d'industrie des Sources	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Comité rue principale de Val-des-Sources	Val-des-Sources	Val-des-Sources
<b>Sécurité civile</b>	Sûreté du Québec	Wotton	MRC des Sources
	Service de sécurité incendie de Val-des-Sources	Val-des-Sources	Val-des-Sources et autres
	Service incendie de Danville	Danville	Danville et autres
	Service incendie de Wotton	Wotton	Wotton et autres
	Service incendie de Saint-Adrien	Saint-Adrien	Saint-Adrien et autres
	Service incendie de Saint-Camille	Saint-Camille	Saint-Camille et autres
<b>Information et médias</b>	Actualités l'Étincelle	Val-des-Sources	MRC des Sources
	Jourd'Ham	Ham-Sud	Ham-Sud
	Le Babillard	Saint-Camille	Saint-Camille
	Touchatout	Saint-Adrien	Saint-Adrien
	Le Trident	Wotton	Wotton
	Le Reflet	St-G.-de-Windsor	St-G.-de-Windsor

Sources : Administrations municipales, 2017 et CDC des Sources, 2016

### 3.2.1. LA SANTÉ, LES SERVICES SOCIAUX ET LA LUTTE À LA PAUVRETÉ

Le secteur des services liés à la santé et aux services sociaux regroupe les services de santé, tels les hôpitaux et les cliniques de santé, les services spécialisés de santé, les centres d'hébergement et résidences pour personnes âgées, les services d'aide aux dépendances et les services aux plus démunis. Plus d'une trentaine d'organismes publics ou privés desservent le territoire de la MRC des Sources pour ce secteur particulier.

#### 3.2.1.1. Les services médicaux et les services de santé spécialisés

La majorité des organismes desservant le territoire de la MRC des Sources sont localisés dans la Ville de Val-des-Sources. Notons d'ailleurs la présence d'un hôpital dans la Ville de Val-des-Sources, qui comprend une urgence médicale, un groupe de médecine familiale, un CLSC, les bureaux des services de soutien à domicile, une pharmacie, deux centres de physiothérapie, une clinique de chiropratique, un dentiste et un laboratoire médical. L'hôpital est un atout indéniable pour le territoire de la Ville de Val-des-Sources et pour la MRC des Sources, car en plus d'assurer une desserte des populations locales, il dynamise le milieu de la santé et des services sociaux sur le territoire (Carte 3.1).

#### 3.2.1.2. Les services aux aînés

Le vieillissement de la population est un phénomène démographique dont les effets socioéconomiques varieront d'un territoire à l'autre selon les aménagements des infrastructures et les services disponibles. La Direction de santé publique de l'Estrie évalue que 670 et 750 personnes âgées de la MRC des Sources auront besoin d'aide en 2021 et 2026 respectivement. Environ 70 % des personnes âgées reçoivent des services de la part de leurs proches. Ainsi, de 201 à 225 personnes auront besoin des services du réseau formel pour assurer leur maintien à domicile entre 2021 et 2026 sur le territoire de la MRC des Sources.

Actuellement, treize (13) centres d'hébergement ou de résidences pour aînés sont présents sur le territoire de la MRC des Sources ayant une capacité d'hébergement de 442 personnes (Tableau 3.5). Une étude de Sage-Innovation (2016) évaluait qu'environ 88 et 59 unités supplémentaires seront nécessaires en 2021 et en 2026, ce qui représente 17 places à ouvrir par année d'ici 2021 et 11 places à ouvrir annuellement entre 2021 et 2026 pour répondre aux besoins des aînés de la région.

**Tableau 3.5. Capacité d'hébergement dans les établissements pour personnes âgées dans la MRC des Sources**

	Val-des-Sources	Danville	Wotton	St-Adrien	St-Georges-de-Windsor	St-Camille
Résidence Monfette	9					
Résidence Castonguay	16					
CHSLD	68					
Domaine des générations	6					
Manoir Jeffrey	210					
Manoir du Bel-Âge	8					
Résidence Saint-Barnabé	15					
Résidence Danville		20				
Résidence Ferland		30				
Centre d'accueil de Wotton			31			
Résidence le Châtelet				6		
Maison Demers					9	
La Corvée						18
<b>Total des personnes :</b>	<b>328</b>	<b>50</b>	<b>31</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>18</b>

Source : Administration des établissements pour personnes âgées, 2016 (données mises à jour en 2020)

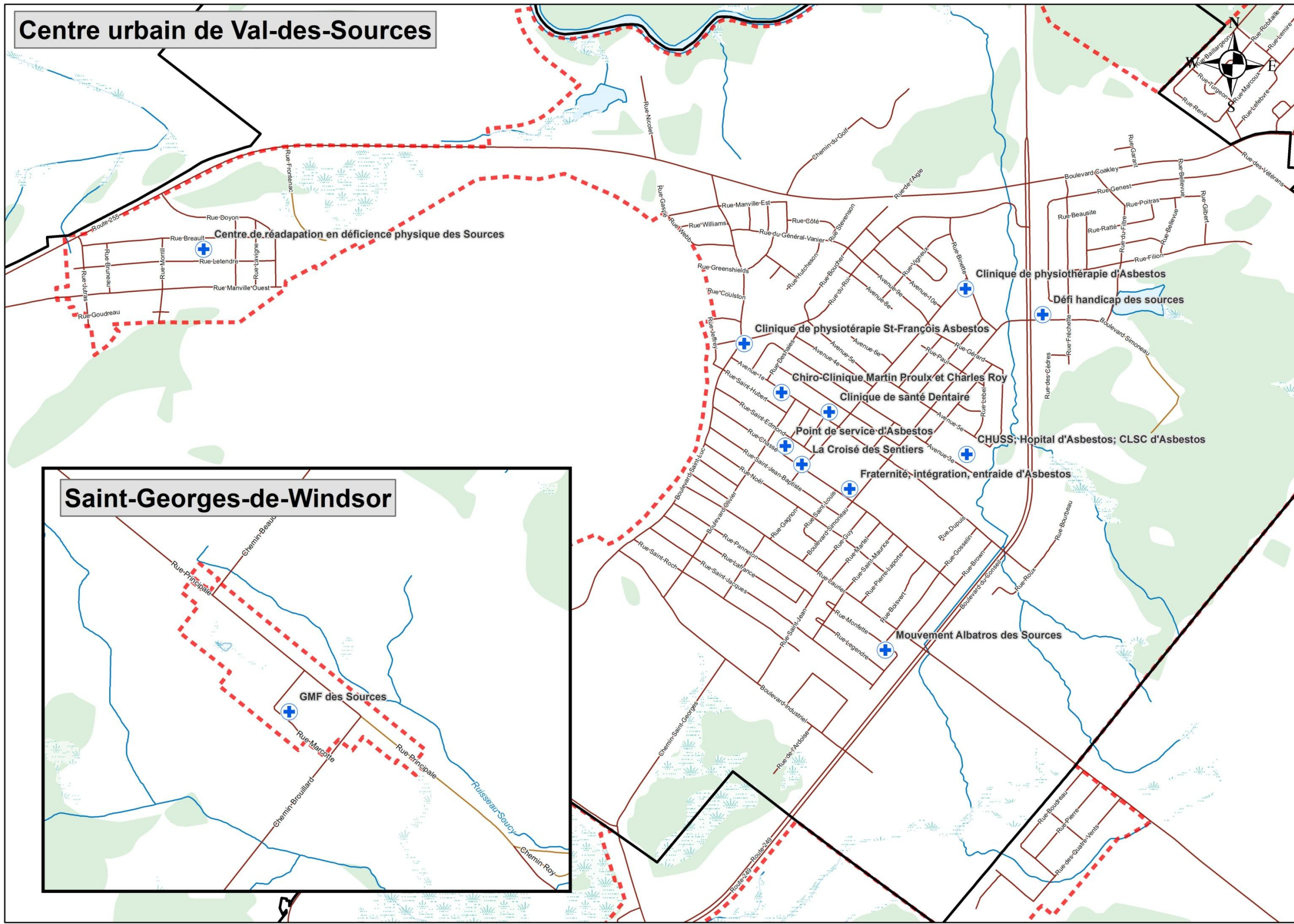
#### 3.2.1.3. Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Sur le territoire de la MRC des Sources, on dénombre plusieurs organismes dont la mission première consiste à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces organismes œuvrent dans la lutte aux dépendances, l'aide et le dépannage des plus démunis et dans les services d'accès juridique ou de logements sociaux. Ceux-ci sont majoritairement localisés à Val-des-Sources et Danville, mais leur territoire d'action demeure l'ensemble de la MRC des Sources.




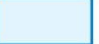

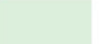


# Centre urbain de Val-des-Sources



Carte 3.1  
Services de santé et services sociaux sur le territoire



## Légende

-  Services de santé et services sociaux
-  Route
-  Cours d'eau
-  Étendue d'eau
-  Milieux humides
-  Régions boisées
-  Périmètre urbain
-  Limite municipale

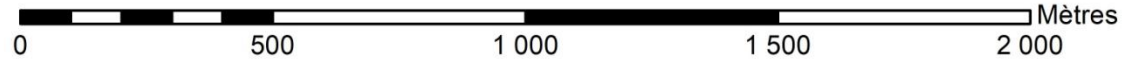
**Projection**  
NAD 1983 CSRS UTM Zone 19N

**Sources**  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ)

**Conception et réalisation**  
Municipalité régionale de comté des Sources  
Service de géomatique  
Alexandre Sdicu, géomaticien

**Projet**  
Schéma d'aménagement et de développement durable

1:15 000



### 3.2.2. SERVICES À LA JEUNESSE, À LA PETITE ENFANCE ET AUX FAMILLES

Le territoire de la MRC des Sources peut compter sur plus d'une dizaine d'organismes dont la mission première est de répondre aux besoins des jeunes, de la petite enfance et des familles. Le travail de ces organismes fait une différence positive dans la vie des jeunes et des familles et contribue à la vitalité socioéconomique du territoire de la MRC des Sources.

#### 3.2.2.1. Maison des jeunes et centre jeunesse

L'Association des Groupes jeunesse de l'Or Blanc est formée du regroupement des cinq maisons de jeunes du territoire de la MRC des Sources (Tableau 3.6). C'est une association de jeunes et d'adultes qui s'est donné la mission de contrer l'isolement et d'initier les jeunes à la vie démocratique.

Les intervenants du Centre jeunesse travaillent à élaborer des stratégies d'intervention, en collaboration avec le jeune et sa famille, afin que la situation de déséquilibre prenne fin et que chaque enfant puisse développer son plein potentiel, être valorisé, se responsabiliser, avoir une vision positive de l'avenir ainsi qu'une place dans la communauté. Les services offerts sont :

- la protection de la jeunesse et la réadaptation pour les jeunes de 0 à 18 ans et leur famille;
- les services aux mères en difficulté d'adaptation et à leurs enfants de 0 à 5 ans (CDC des Sources, 2016).

#### 3.2.2.2. Centres de la petite enfance, services de garde et garderies en installation

Les services de garde éducative ont une triple mission : celle de veiller au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants qui leur sont confiés, celle de leur offrir un milieu de vie propre à stimuler leur développement sur tous les plans, de leur naissance à leur entrée à l'école, et enfin celle de prévenir l'apparition ultérieure de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale. Les services de garde ont des impacts économiques positifs, car ils permettent aux mères d'accéder au marché du travail tout en offrant à leurs enfants un milieu sain et sécuritaire (CPE La Sourcière, 2016).

Dans la MRC des Sources, le Centre de la petite enfance (CPE) La Sourcière fait office de bureau coordonnateur. Sur le territoire, on retrouve trois (3) CPE offrant un total de 159 places (Tableau 3.6).

**Tableau 3.6. Centres de la petite enfance de la MRC des Sources**

Centres de la petite enfance	Nombre de places
Les petits Soleils (Danville)	57
Poussinelles (Val-des-Sources)	78
Agrigarde (Wotton)	24
<b>Total</b>	<b>159</b>

Source : Centres de la petite enfance. Garderies et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, Ministère de la Famille et des Aînés, octobre 2014

Le bureau coordonnateur CPE La Sourcière, situé à Wotton, coordonne également des services de garde en milieu familial (Tableau 3.7).

**Tableau 3.7. Services de garde en milieu familial du bureau coordonnateur du CPE La Sourcière et leur nombre de place**

Municipalités	Nombre d'établissements	Nombre de places
Val-des-Sources	15	102
Danville	5	22
Saint-Adrien	1	4
Saint-Camille	2	15
Saint-Georges-de-Windsor	1	6
Wotton	2	6
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>155</b>

Source : CPE La Sourcière, 2016

Il existe actuellement, sur le territoire de la MRC des Sources, une seule garderie en installation privée. Il s'agit de la garderie Les Petits pouces verts, située dans la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor. Cette garderie en installation privée se veut être une garderie écologique. En effet, elle accueille les enfants qui portent des couches lavables, concocte des repas à partir d'ingrédients biologiques, offre aux enfants la possibilité de se développer avec des jouets récupérés et encourage le plus possible l'économie locale. Cette garderie dispose de 51 places.

En tout, ce sont 365 places subventionnées et à contribution réduite, disponibles sur le territoire de la MRC et réparties dans six (6) municipalités. Seule la Municipalité de Ham-Sud ne possède pas de garderie de ce type sur son territoire.

D'autres places demeurent disponibles dans les garderies privées non subventionnées, situées sur le territoire de la MRC des Sources, mais elles sont difficiles à comptabiliser.

Un relevé du taux d'occupation montre que la situation de la MRC des Sources est comparable à la situation québécoise et des régions avoisinantes.

### 3.2.3. LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT

Le territoire de la MRC des Sources est bien desservi par le réseau d'enseignement et la région veille à son maintien et son développement futur. La réussite éducative et la formation des jeunes et même des adultes demeurent une priorité pour les municipalités du territoire. Le portrait d'ensemble démontre que pour les niveaux primaires et secondaires, les établissements actuels suffiront à répondre à une hausse de la clientèle. Mais, les besoins en formation de la main-d'œuvre indiquent que des besoins supplémentaires seront nécessaires en ce qui concerne les écoles spécialisées et les écoles de métiers.

Deux commissions scolaires se partagent le territoire de la MRC des Sources, soit la Commission scolaire des Sommets desservant la population francophone et la Commission scolaire Eastern Township desservant la population anglophone.

La Commission scolaire des Sommets est une organisation dispensant de l'enseignement dans vingt-sept (27) écoles primaires, quatre (4) écoles secondaires, trois (3) centres de formation professionnelle et un (1) centre d'éducation des adultes. Le territoire administratif de la Commission scolaire des Sommets occupe trois MRC : la MRC du Val-Saint-François, la MRC de Memphrémagog et la MRC des Sources. Sur le territoire de la MRC des Sources, la Commission scolaire des Sommets compte sept (7) établissements préscolaires et primaires, une (1) école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes.

La commission scolaire Eastern Township est une organisation anglophone qui dispense de l'enseignement dans vingt (20) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires, une (1) école secondaire alternative et deux (2) centres d'éducation aux adultes pour un total de près de 6 000 élèves. Le territoire de la Commission scolaire Eastern Township regroupe les territoires en partie ou en totalité de 14 MRC dans les régions de la Montérégie Est, de l'Estrie et du Centre-du-Québec.

On dénombre, sur le territoire de la MRC des Sources, huit (8) écoles préscolaires et primaires. Au total, ce sont 1 173 élèves qui fréquentaient les bancs de ces huit (8) écoles pour l'année scolaire 2017-2018 (Tableau 3.8). On remarque une augmentation de 10,2 % du nombre d'inscriptions depuis les sept (7) dernières années passant de 1 053 élèves en 2011 à 1 173 écoliers en 2018. Toutes les écoles ont vécu une hausse du nombre de leurs élèves durant cette même période.

**Tableau 3.8. Évolution du nombre d'élèves au préscolaire et au primaire de 2011-2018**

Écoles	Municipalités	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
École de la Passerelle	Val-des-Sources	318	315	333	333	345	324	314
École du Christ-Roi	Saint-Camille	70	79	77	88	88	86	83
École Hamelin	Wotton	127	127	120	124	117	122	118
École de la Tourelle	Val-des-Sources	182	195	182	182	182	199	188
École Masson	Danville	180	199	191	210	209	230	239
École ADS	Danville	91	88	106	106	100	120	120
École Notre-Dame-de-l'Assomption	Saint-Georges-de-Windsor	49	55	48	70	67	69	74
École Notre-Dame-de-Lourdes	Saint-Adrien	36	44	56	41	45	42	37
<b>Total</b>		<b>1 053</b>	<b>1 102</b>	<b>1 113</b>	<b>1 154</b>	<b>1 153</b>	<b>1 192</b>	<b>1 173</b>

Source : Commission scolaire des Sommets et École ADS, Avril 2019

On retrouve une école secondaire sur le territoire de la MRC des Sources située à Val-des-Sources. La présence d'une école secondaire dans la MRC favorise le maintien des familles dans la région. C'est également un facteur déterminant pour attirer de jeunes familles et maintenir celles qui sont déjà présentes sur le territoire. À l'inverse du niveau primaire, le nombre d'élèves de l'école secondaire l'Escale a fortement diminué de 10,3 %, passant de 616 élèves en 2011 à 552 en 2018 (Tableau 3.9).

**Tableau 3.9. Évolution du nombre d'élèves au secondaire de 2011 à 2018**

École	Municipalité	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
École secondaire l'Escale	Val-des-Sources	616	578	559	564	582	570	552

Source : Commission scolaire des Sommets, avril 2019

Le secteur de la formation générale aux adultes de la Commission scolaire des Sommets compte un (1) point de service dans la MRC des Sources avec le Centre d'éducation des adultes de Val-des-Sources. Les rentrées scolaires 2012, 2013 et 2014 ont été marquées par une augmentation de la clientèle. C'est principalement la clientèle des 36 ans et plus, mais aussi celle des 20 ans et moins qui ont permis cette hausse. Le CEA observe une baisse de fréquentation depuis 2014 (Tableau 3.10).

**Tableau 3.10. Évolution du nombre d'élèves au CEA de Val-des-Sources pour la période 2011 à 2018**

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'inscrits	241	191	205	210	190	169	163

Source : Commission scolaire des Sommets, Août 2019

Le Centre de formation professionnelle de l'Asbesterie dispense des programmes comme le secrétariat, la comptabilité, le soudage-montage, les techniques d'usinage, le lancement d'une entreprise, usinage sur machine-outil à commande numérique et, depuis l'automne 2014, opération d'équipements de production et la production animale. Le centre travaille étroitement avec les entreprises et les intervenants du milieu pour offrir des formations diversifiées en lien avec les besoins et les perspectives de développement de la région.

Le secteur de la formation professionnelle a connu une hausse importante de sa clientèle depuis 2014 (Tableau 3.11). L'ajout de nouvelles formations en 2014 a permis d'augmenter le nombre d'inscriptions aux programmes offerts par le CFP de l'Asbesterie.

**Tableau 3.11 Évolution du nombre d'élèves inscrits au CFP de l'Asbesterie pour la période de 2011 à 2018**

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'inscrits	147	136	135	ND	330	333	373

Source : Commission scolaire des Sommets, rapports annuels pour la période 2011 à 2018

Le service aux entreprises est un service complémentaire aux centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes. Il offre des formations sur mesure, qualifiantes, et permet de reconnaître des acquis et compétences, en plus d'offrir des cours pour l'obtention d'Attestation d'études professionnelles (AEP).

Depuis l'hiver 2016, tant les finissants et finissantes du secondaire que les adultes désirant effectuer un retour aux études, ont accès au cours de la session Tremplin-DEC, qui regroupe plusieurs cours de la formation générale dans une même session. Ces cours sont par la suite reconnus dans n'importe quel programme collégial. Ce cheminement est idéal pour ceux et celles qui ont besoin de réfléchir plus longtemps avant d'effectuer leur choix de programme d'études ou qui ont besoin d'obtenir certains préalables requis pour s'inscrire dans le programme d'études convoité. Annuellement, une quinzaine d'étudiants et d'étudiantes originaires de Val-des-Sources sont inscrits en Tremplin-DEC au Cégep de Sherbrooke. La population de Val-des-Sources a donc la possibilité de restreindre ses déplacements en suivant ces cours à Val-des-Sources et de se rendre à Sherbrooke uniquement pour suivre les

cours spécifiques à leur programme d'études par la suite. Cette offre de cours permet aussi aux étudiants d'alléger leur première session ou leur première année d'études au Cégep et favorise une meilleure transition vers le collégial.

### 3.2.4. LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION CIVILE

Les services publics de sécurité et de protection civile sont des services essentiels pour les collectivités d'un territoire. De façon générale, ils assurent : le respect des Lois et des règlements, la lutte et la prévention du crime, la mise en place des mesures de prévention et d'atténuation des risques pour éviter les incendies et les sinistres, le secours aux populations en cas d'incendie, d'accident ou de sinistre et le retour à la vie normale pour les individus et les populations touchées. En collaboration avec le ministère de la Sécurité publique (MSP), les municipalités ont un rôle à jouer pour assurer la sécurité des personnes et des collectivités.

#### 3.2.4.1. Services policiers

La Sûreté du Québec (SQ) est l'organisme responsable d'assurer les services policiers sur le territoire de la MRC des Sources. De façon générale, la SQ assure la patrouille, la réponse aux demandes d'aide des citoyens, la surveillance et le contrôle de la circulation routière, l'application des lois et des règlements, la prévention du crime et les activités de relations communautaires (MSP, 2016). La SQ offre aussi plusieurs services spécialisés, tels les mesures d'urgence, l'analyse du comportement, les crimes contre la personne ou l'identité judiciaire. Le poste de police qui assure la desserte dans la MRC des Sources est situé à Wotton, au centre du territoire de la MRC.

En vertu de l'article 78 de la *Loi sur la police*, le Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC des Sources est chargé d'assurer le suivi de l'entente de service avec la Sûreté du Québec et de participer annuellement à l'identification des priorités du plan d'activité régional et local (PARL) de la Sûreté du Québec et d'en faire l'évaluation. En plus des priorités du PARL, le CSP peut identifier les problématiques ponctuelles pour discussions (ex. : inondation, série de vols, séisme, etc.).

#### 3.2.4.2. Services de sécurité incendie

En vertu de la *Loi sur la sécurité incendie (R.L.R.Q., c. S-3.4)*, la MRC des Sources doit, en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, et en conformité avec les orientations déterminées par le ministère, établir un schéma de couverture de risques fixant, pour tout leur territoire, un portrait et une analyse exhaustive de la situation, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre. Le schéma de couverture de risques incendie est un outil d'optimisation et de planification de la sécurité incendie à court, moyen et long terme.

La MRC des Sources a adopté son schéma de couverture de risques incendie le 16 janvier 2012. Ce dernier est entré en vigueur le 21 février 2012. L'application du schéma de couverture de risques permettra d'accroître la sécurité incendie sur l'ensemble du territoire de la MRC des Sources et de réduire les pertes humaines et matérielles attribuables aux incendies. La MRC a le devoir de réaliser son plan de mise en œuvre régional (PMOR) et de soutenir les municipalités situées sur son territoire dans le cadre de la réalisation de leurs plans de mise en œuvre locaux. Pour y parvenir, la MRC a mis en place un comité de sécurité incendie chargé d'élaborer et de mettre à jour le schéma de couverture de risques incendie et d'en assurer sa mise en œuvre. Ce comité traite tous les dossiers liés à la sécurité incendie. La desserte adéquate du territoire et la sécurité des citoyens face à un feu est un défi de tous les instants qui dépend, entre autres, de la rapidité d'intervention, des routes d'accès, des effectifs, de la formation des intervenants et d'une source en eau pour l'intervention elle-même.

### 3.2.4.3. Zone de glissement de terrain et pentes fortes

En 2016, les autorités municipales de la Ville de Danville ont été appelées à gérer une situation à risque à la sécurité des biens et des personnes suivant un glissement de terrain sur le chemin de Nicolet Falls, à proximité de la rivière Nicolet-Sud-Ouest. Afin de prévenir une situation pouvant mettre à risque la sécurité des biens et des personnes, la MRC des Sources a identifié le secteur bordant la rivière Nicolet-Sud-Ouest et présentant des pentes fortes comme un secteur à risque de glissement de terrain (voir chapitre 14) et y interdit toute nouvelle construction ou infrastructure dans la zone. De plus, la municipalité devra interdire le stationnement de véhicules récréatifs à l'intérieur de cette zone.

Le territoire de la MRC des Sources présente des pentes fortes à plusieurs endroits, notamment dans des secteurs ayant des potentiels de développement à court ou long terme. Afin d'assurer la sécurité des personnes et la préservation de l'environnement, ce SADD devra prévoir un encadrement adéquat de ces secteurs par l'adoption de normes, notamment en ce qui a trait au lotissement, aux tracés et aux largeurs des voies de circulation, aux eaux de ruissellement, aux interventions de déboisement et au retour rapide à l'état naturel des pentes (voir chapitre 14).

## 3.3. LES INFRASTRUCTURES DE DESSERTE EN EAU POTABLE ET LES ÉQUIPEMENTS SANITAIRES PUBLICS

Le développement des collectivités et l'attrait des milieux de vie sont largement tributaires de la présence de services et d'infrastructures de qualité, notamment en ce qui a trait au traitement et à la distribution d'eau potable, à des installations d'épuration des eaux (Cartes 3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.2.4 et 3.2.5). Ces infrastructures nécessitent des investissements collectifs importants autant pour les implanter que pour étendre les services permettant de répondre aux besoins de développement. Leur présence et la mise en place d'une forme de développement favorable à leur accueil, à leur maintien et à leur consolidation permettent d'optimiser et de tirer profit des investissements consentis.

### 3.3.1. LES INFRASTRUCTURES DE FILTRATION DE L'EAU

Seules les Villes de Val-des-Sources et de Danville possèdent des infrastructures de traitement de l'eau potable (Tableau 3.12).

**Tableau 3.12. Caractéristiques des usines de traitement de l'eau potable du territoire de la MRC des Sources**

Municipalités	Nom de l'installation de production d'eau potable	Localisation	Source d'eau de surface	Procédé de traitement
Val-des-Sources	Station de purification Val-des-Sources	633, boulevard Simoneau, Val-des-Sources	Rivière Nicolet-Sud-Ouest en amont du Golf	Chloration Filtration Charbon
Danville	Station de purification Danville	70, chemin du Filtre, Danville	Rivière Danville à la hauteur du chemin Haslett Sud	Chloration Filtration

Source : MDDELCC, 2017

### 3.3.2. LES SERVICES D'AQUEDUC ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

On compte sept (7) réseaux d'aqueduc sur le territoire de la MRC des Sources (Tableau 3.13). Parmi ceux-ci, trois (3) sont des réseaux publics, desservant de 85 % à 100 % leurs périmètres urbains respectifs (Tableau 3.14), et quatre (4) sont des réseaux privés. Ces réseaux privés d'aqueduc ne possèdent pas de bornes d'incendie.

**Tableau 3.13. Caractéristiques des réseaux d'aqueduc et de distribution d'eau potable du territoire de la MRC des Sources**

Municipalités	Type	Territoire de desserte	Longueur du réseau	Caractéristiques
Val-des-Sources	Public	Val-des-Sources (secteur centre)	61,33 km	Dessert l'ensemble du secteur centre de Val-des-Sources.
Val-des-Sources	Privé	Val-des-Sources (secteur Trois-Lacs)	ND	Dessert quatre (4) résidences dans le secteur du boulevard Larochelle.
Danville	Public	Danville (secteur centre)	16,69 km	Dessert le secteur centre de Danville.
Danville	Privé	Danville (secteur Domaine Plein-Air)	ND	Dessert quelques résidences du Domaine Plein-Air à partir d'un (1) puits.
Danville	Privé	Danville (secteur Domaine Plein-Air)	ND	Dessert une soixantaine de résidences du Développement Boudreau à partir de deux (2) puits.
Wotton	Public	Wotton (village)	8,59 km	Dessert une bonne partie du périmètre urbain et quelques résidences à proximité. Ce réseau est alimenté par deux (2) puits : le premier est situé en bordure du ruisseau Fontainebleau près de la route 255 et le second est situé à la limite du village sur le rang 5.
Wotton	Privé	Wotton (Domaine Condor)	ND	Dessert une trentaine de résidences à partir d'une source avec réservoir et d'un puits.

Sources : MELCC, 2017 et Administrations municipales, 2017

**Tableau 3.14. Réseaux d'aqueduc municipaux dans les périmètres urbains des municipalités**

Municipalités	Proportion des résidences du périmètre urbain desservies par un réseau d'aqueduc
Val-des-Sources	90 %
Danville	85 %
Wotton	100 %

Source : Administrations municipales, 2017

Les municipalités de Saint-Adrien, Saint-Camille, Saint-Georges-de-Windsor et de Ham-Sud ne sont pas desservies par des réseaux d'aqueduc. Les citoyens puisent donc directement dans la nappe phréatique pour assurer leur desserte en eau potable. À noter qu'une ancienne usine d'embouteillage est présente dans la municipalité de Wotton dont la source d'approvisionnement est située sur le lot 9-A-P du rang I du cadastre du canton de Tingwick.

### 3.3.3. LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES ET D'ÉPURATION DES EAUX

Des réseaux d'égouts municipaux sont disponibles dans cinq municipalités, soit une station de traitement mécanisée et quatre sites d'étangs aérés (Tableau 3.15). Les fosses septiques de particuliers sont présentes sur l'ensemble du territoire pour les résidences non desservies.

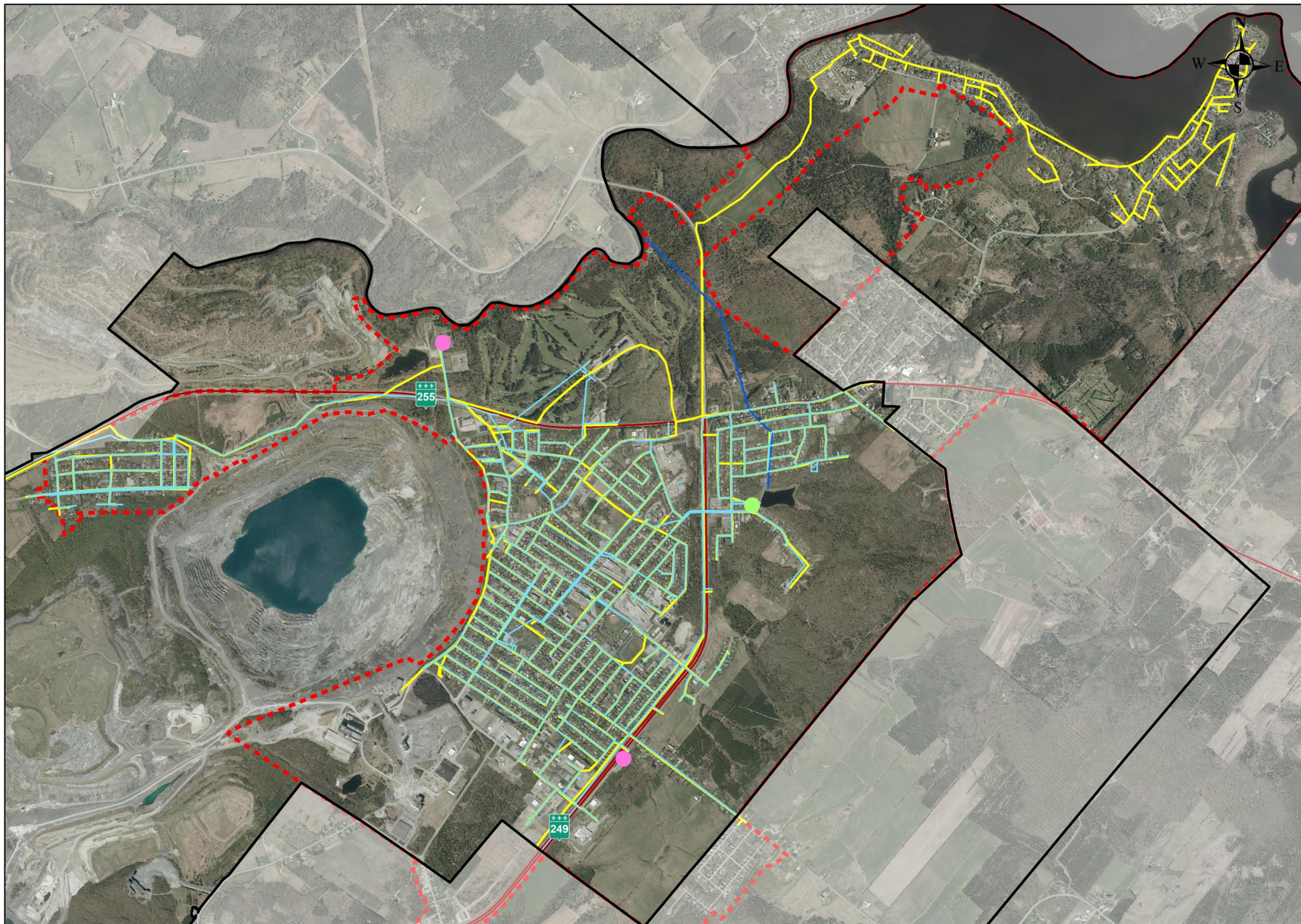
Quatre stations d'épuration des eaux usées sont en opération sur le territoire (Tableau 3.15). Trois d'entre elles fonctionnent selon le procédé d'épuration par étangs aérés facultatifs et l'autre traite ses eaux usées au moyen du procédé de boues activées.

**Tableau 3.15. Caractéristiques des infrastructures sanitaires et d'épuration des eaux du territoire de la MRC des Sources**


Nom de la municipalité	Territoire de desserte	Longueur du réseau	Localisation de l'usine d'épuration	Année de construction	Émissaire	Caractéristiques
Val-des-Sources	Val-des-Sources (secteur centre et Trois-Lacs)	71,46 km	180, rue Nicolet, Val-des-Sources	1988	Rivière Nicolet Sud-Ouest	Procédé de boues activées
	Danville (secteurs Domaine Plein-Air et Dév. Boudreau)					Investissements récents visant à augmenter sa capacité d'épuration
Danville	Danville (secteur centre)	22,94 km	Rue Roux	1989	Rivière Nicolet Sud-Ouest	Quatre étangs aérés situés sur le territoire de la Ville de Danville
Saint-Adrien	Le secteur du village	3,33 km	Chemin Saint-Rémi	1985	Rivière Nicolet-Centre	Deux étangs aérés
Saint-Georges-de-Windsor	Le secteur du village	2,52 km	40, chemin Roy	2004	Ruisseau Soucy	Deux étangs aérés
Wotton	Le secteur du village	7,61 km	1093, rue Saint-Jean	1982	Rivière Nicolet Sud-Ouest	Deux étangs aérés

Source : MELCC, 2017

Les municipalités de Saint-Camille et Ham-Sud sont exclusivement desservies par des fosses septiques. Le défi de rentabilité d'implantation d'un système communautaire d'épuration des eaux demeure le nombre restreint d'utilisateurs à desservir. D'un autre côté, la mise en place, la mise aux normes et le remplacement d'installations septiques en milieu densifié existant (village) causent des problèmes de mise aux normes en raison du manque d'espace pour les champs d'épuration. L'installation d'un service communautaire d'épuration des eaux permettrait de collectiviser et d'amortir les coûts de mise aux normes et de remplacement des systèmes individuels. De plus, ces systèmes sont de moindres impacts sur l'environnement et permettraient de densifier les villages. Le développement des municipalités est ainsi plus harmonieux et a un impact moindre sur le territoire agricole. La densité et le développement augmente la rentabilité des infrastructures et permet d'offrir un second souffle au développement d'une municipalité.



### Légende

-  Numéro de route
-  Route provinciale
-  Périmètre urbain
-  Limite municipale

### Réseaux municipaux

-  Usine d'épuration
-  Usine de filtration
-  Réseau d'aqueduc
-  Réseau d'eau brute
-  Réseau d'égouts

**Projection**  
NAD 1983 CSRS UTM Zone 19N

**Sources**  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ)  
Ville de Val-des-Sources

**Conception et réalisation**  
Municipalité régionale de comté des Sources  
Service de géomatique  
Alexandre Sdicu, géomaticien

**Projet**  
Schéma d'aménagement et de développement durable


1:22 000



### Légende

-  Numéro de route
-  Route provinciale
-  Périmètre urbain
-  Limite municipales

### Réseaux municipaux

-  Étangs aérés
-  Station de purification
-  Usine de filtration
-  Station de pompage
-  Réseau d'aqueduc
-  Réseau d'égouts

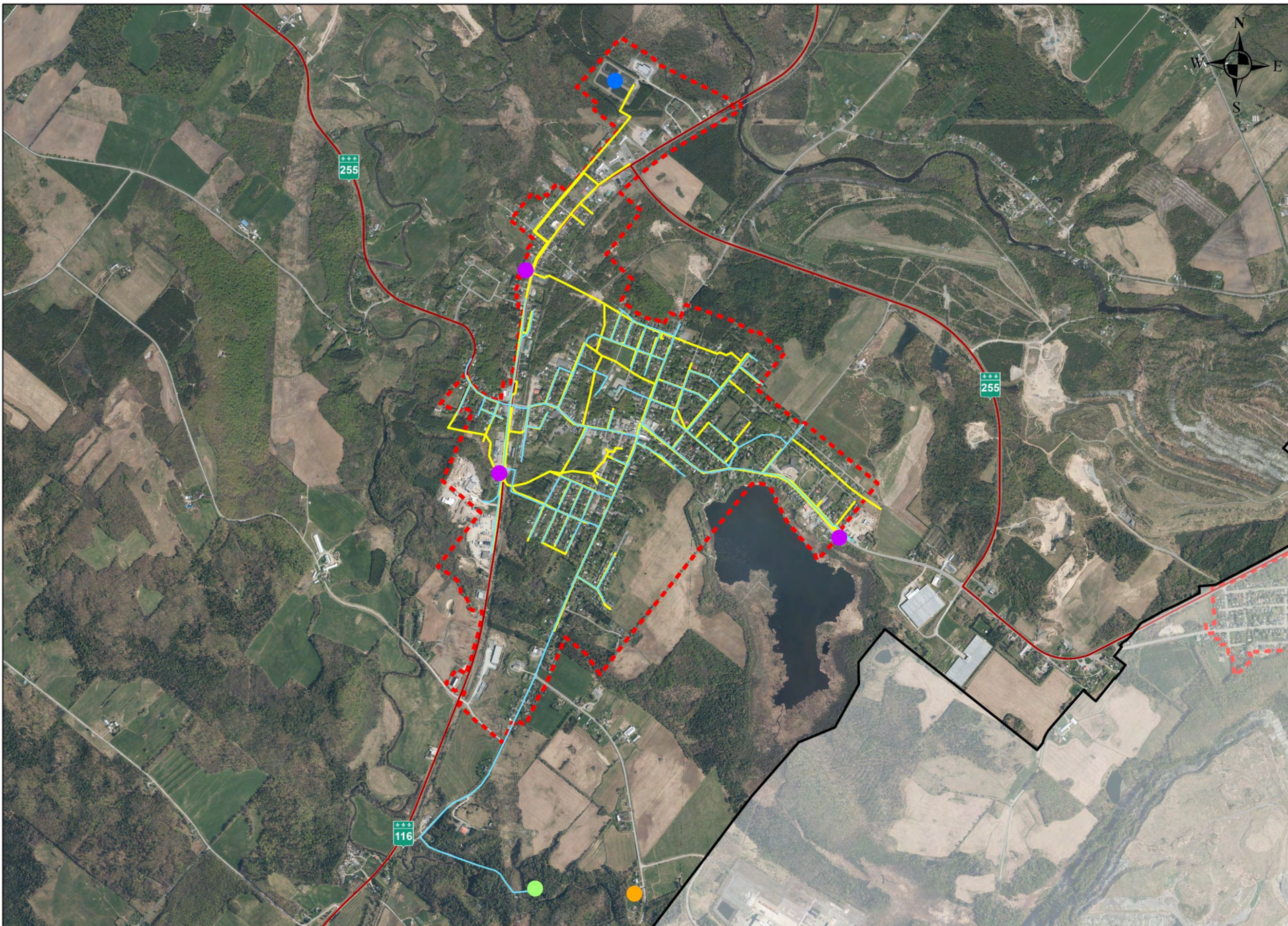
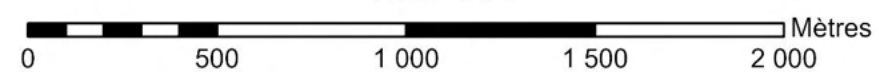
**Projection**  
NAD 1983 CSRS UTM Zone 19N

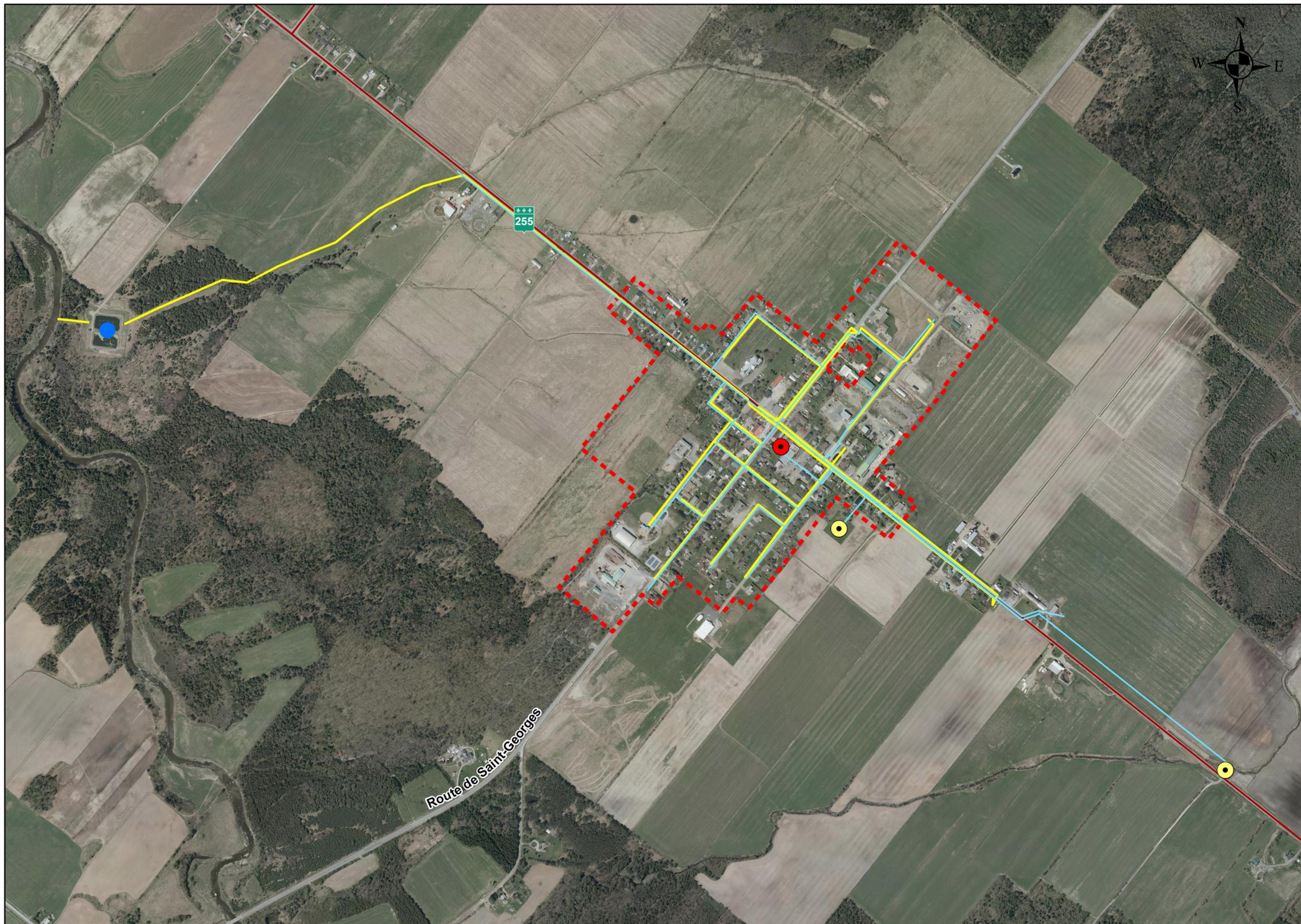
**Sources**  
Ministère des Affaires municipales et Habitation  
Base national de données topographique (BNDT)  
Ville de Danville

**Conception et réalisation**  
Municipalité régionale de comté des Sources  
Service de géomatique  
Alexandre Sdicu, bc.sc.géomatique



**Projet**  
Schéma d'aménagement et de développement durable

1:20 000










### Légende

-  Numéro de route
-  Route provinciale
-  Périmètre urbain

### Réseaux municipaux

-  Étangs aérés
-  Réservoir
-  Puits
-  Réseau d'aqueduc
-  Réseau d'égouts

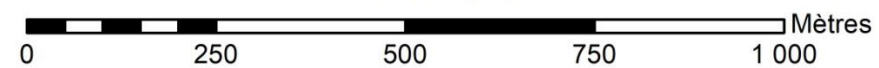
**Projection**  
NAD 1983 CSRS UTM Zone 19N

**Sources**  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ)  
Municipalité de Wotton

**Conception et réalisation**  
Municipalité régionale de comté des Sources  
Service de géomatique  
Alexandre Sdicu, géomaticien

**Projet**  
Schéma d'aménagement et de développement durable




1:10 000



### Légende

-  Numéro de route
-  Route provinciale
-  Périmètre urbain

### Réseaux municipaux

-  Étangs aérés
-  Stations de pompage
-  Réseau d'égouts

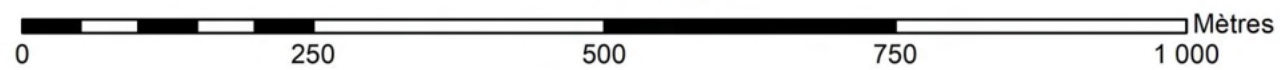
**Projection**  
NAD 1983 CSRS UTM Zone 19N

**Sources**  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ)  
Municipalité de St-Adrien

**Conception et réalisation**  
Municipalité régionale de comté des Sources  
Service de géomatique  
Alexandre Sdicu, géomaticien

**Projet**  
Schéma d'aménagement et de développement durable

1:6 500





Carte No 3.2.5  
 Réseau sanitaire  
 de la municipalité de  
 Saint-Georges-de-Windsor

**Légende**

-  Numéro de route
-  Route provinciale
-  Périmètre urbain
- Réseaux municipaux**
-  Étangs aérés
-  Réseau d'égouts

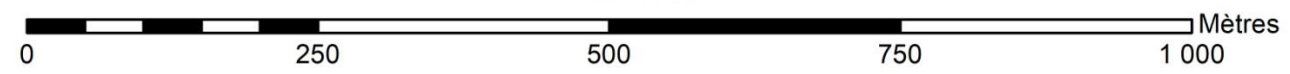
**Projection**  
 NAD 1983 CSRS UTM Zone 19N

**Sources**  
 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
 Base de données topographiques du Québec (BDTQ)  
 Municipalité de St-Georges-de-Windsor

**Conception et réalisation**  
 Municipalité régionale de comté des Sources  
 Service de géomatique  
 Alexandre Sdicu, géomaticien

**Projet**  
 Schéma d'aménagement et de développement durable

1:6 500



### 3.4. LES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET LES TERRAINS CONTAMINÉS

#### 3.4.1. LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En vertu de l'article 53.23 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE, R.L.R.Q., c. Q-2)*, les municipalités régionales doivent entreprendre la révision de leur Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) tous les 7 ans. Le PGMR vise l'ensemble des matières résiduelles produites sur le territoire, qu'elles soient d'origine résidentielle, industrielle, commerciale, institutionnelle et du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD). Le PGMR de la MRC des Sources, actuellement en vigueur, est celui pour la période 2016-2020. Le précédent l'était depuis le 29 mars 2004 et il avait fait l'objet d'un projet de modification en 2007 pour le dossier de la fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire situé à Val-des-Sources.

Les grands constats du PGMR sont les suivants :

1. Peu d'infrastructures locales de tri, de traitement et de transformation des matières résiduelles sur le territoire, la grande majorité des matières résiduelles sont donc acheminées à l'extérieur du territoire;
2. Pour le secteur résidentiel, les municipalités doivent s'assurer de « *promouvoir les services existants et maximiser leur performances* » afin que les résidents acheminent les matières résiduelles aux filières de récupération adaptées. La MRC a aussi comme objectif de « *réduire les quantités de matières résiduelles générées* » afin de minimiser les quantités de matières résiduelles à prendre en charge par les municipalités et à réduire les quantités éliminées.
3. Les matières organiques devront être valorisées d'ici 2022. Pour le secteur résidentiel, la valorisation des boues a un impact important sur la performance annuelle des municipalités. Les boues sont des matières organiques qui sont facilement valorisables compte tenu de leur composition et la proximité des halles minières et des zones agricoles. La mise en commun des expertises municipales dans ce domaine favorisera la mise en place des bonnes pratiques de gestion des boues. Il faut aussi ajouter qu'aucun règlement municipal ne devra interdire l'épandage et le stockage des matières résiduelles fertilisantes sur l'ensemble de leur territoire. Il demeure que les municipalités ont tout intérêt à gérer ces matières en précisant les zones de restriction d'épandage ou de stockage.
4. Pour le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI), il faut optimiser les services existants et augmenter leur performance. La MRC des Sources entend accompagner les organisations afin de maximiser les quantités collectées, en priorisant, les plus grands générateurs de matières résiduelles.
5. Pour le secteur agricole, la collecte des plastiques agricoles est une problématique importante. La MRC prévoit évaluer les besoins de l'ensemble des fermes à l'échelle du territoire et faire des recommandations aux municipalités pour l'implantation d'un service de récupération et de valorisation de ces plastiques.
6. Pour le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD), le service d'apport volontaire dans des sites de dépôt ou à l'écocentre est offert dans trois municipalités. Pour améliorer le bilan de ce secteur, de nouveaux sites pourraient être aménagés sur le territoire. Afin de pérenniser ces filières de gestion des matières résiduelles, il faut s'assurer de la présence de débouchés pour les matières provenant des activités de tri des débris de CRD. « *Les municipalités peuvent participer à l'atteinte de ces objectifs en tant que fournisseurs de services aux particuliers et ICI (pour les collectes et les sites de dépôt), en tant qu'organe de réglementation lors de l'octroi de permis ou en tant que gestionnaire de chantiers municipaux. En effet, les municipalités interviennent à différents titres auprès du secteur CRD, ce qui offre plusieurs possibilités d'intervention :*
  - a) *Les municipalités font appel aux entreprises de construction pour la réalisation de travaux dans leurs propres bâtiments et peuvent :*
    - i) *imposer la destination des résidus de ces chantiers vers une filière spécifique de récupération;*
    - ii) *utiliser certains matériaux usagés dans leurs travaux;*
    - iii) *montrer l'exemple pour les bonnes pratiques de gestion des débris de CRD.*
  - b) *Les municipalités peuvent interdire la présence de matériaux secs dans la collecte des ordures. »*

Les matières résiduelles peuvent trouver des débouchés comme, « *la réutilisation de résidus d'agrégats ou de paillis, ou encore la valorisation dans des chaudières à biomasse pour le bois. L'intégration des résidus d'agrégats recyclés ou de paillis dans les travaux municipaux ou la mise en place de projets de réemploi sont des initiatives qui contribueront à permettre aux installations de tri de débris de CRD ainsi qu'aux carrières de pérenniser et de rentabiliser leurs activités par rapport à l'élimination.* » Le développement du créneau des écomatériaux par la MRC des Sources est aussi un pas dans cette direction (voir section 3.8.1).

#### 3.4.2. ANCIENS SITES D'ENFOUISSEMENT OU D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS

Jusqu'en 2009, les municipalités de la Municipalité régionale de comté des Sources ont pu compter sur la présence d'un lieu d'enfouissement sanitaire (LES) régional. Ce LES était administré par la MRC des Sources et huit autres municipalités, situées dans les MRC d'Arthabaska et de Drummond. Ce lieu d'enfouissement recevait des déchets sanitaires et des matériaux secs. En vertu du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (c. Q-2, r.6.02), ce site a été fermé en janvier 2009.

On dénombre sur le territoire de la MRC des Sources cinq sites d'enfouissement désaffectés après l'entrée en vigueur du Règlement sur les déchets solides (Q-2, r.13) le 10 mai 1978, lesquels sont indiqués au Tableau 3.16.

**Tableau 3.16. Sites d'enfouissement désaffectés**

Municipalités	Anciens lots inscrits au SAR 80-98	Numéro de lot actuel (2019)
Val-des-Sources	8B et 9A rang 4 du canton de Shipton	4 077 520
	12B rang 2 du canton de Shipton	4 079 602
		4 077 442
Danville		4 079 055
	27C rang 1 du canton de Shipton	4 079 059
		4 079 060
		4 079 064
		4 079 066
Saint-Adrien		9-A-P rang 6 du canton de Ham
	9B rang 6 du canton de Ham	9-B-P rang 6 du canton de Ham
		9-A-8-P rang 6 du canton de Ham
Saint-Camille	37 rang 11 du canton de Saint-Camille	37-P rang 11 du canton de Saint-Camille
Saint-Georges-de-Windsor	242 rang 3 du canton de Windsor	5 816 455

Source : SAR 80-98 de la MRC des Sources

Les anciens lieux d'élimination des déchets et de dépôt de matériaux secs constituent des sources potentielles de nuisance à l'environnement et à la santé publique. À cet effet, un contrôle des usages et activités doit être maintenu afin d'assurer la sécurité publique dans les sites visés et à leurs abords. Les cimetières d'autos et autres lieux d'entreposage extérieur de matériaux de récupération et de rebuts solides, même s'ils ne sont pas cartographiés au SADD, doivent faire l'objet, à l'intérieur des règlements municipaux d'urbanisme, de mesures visant à assurer une meilleure intégration visuelle de leurs activités. De telles dispositions consistent à l'obligation de clôturer les sites concernés ou d'aménager, autour de ces sites, un écran de végétation.

### 3.4.3. LES TERRAINS CONTAMINÉS

Les articles 31.42 à 31.69 de la LQE (R.L.R.Q., c. Q-2) prescrivent les règles spécifiques à la protection des terrains et à leur réhabilitation en cas de contamination. Elle permet notamment au ministre d'ordonner la caractérisation des terrains et leur réhabilitation. Elle reconnaît comme mode de réhabilitation possible le maintien en place des contaminants présents dans un terrain pourvu que soient prises certaines mesures de mitigation propres à protéger l'environnement et les utilisateurs du terrain. Elle exige que des mesures soient prises afin d'informer les tiers relativement aux restrictions applicables à l'usage futur du terrain et la tenue d'une séance d'information publique le cas échéant. Elle confère au gouvernement des pouvoirs réglementaires en matière de contrôle et de suivi, de traitement, de récupération, de valorisation et d'élimination des sols contaminés.

Par ailleurs, elle impose certaines obligations aux entreprises des secteurs industriel ou commercial désignés par règlement lorsqu'elles cessent définitivement leurs activités, et ce, pour que soit connue et corrigée toute contamination éventuelle des terrains où elles se sont établies.

Elle demande aussi que les municipalités constituent une liste des terrains contaminés situés sur leur territoire. Aucun permis de lotissement ou de construction ne peut être délivré pour un terrain inscrit sur la liste sans une attestation établissant que ce terrain est compatible avec les nouveaux usages auxquels il est destiné. Le registre des terrains contaminés fournit aussi certains renseignements sur les dossiers de terrains contaminés portés à l'attention du Ministère. Il comprend également de l'information sur les terrains qui sont maintenant réhabilités.

En outre, certaines dispositions permettent au ministre de s'assurer de la qualité des travaux de caractérisation et de réhabilitation réalisés. À cette fin, la LQE impose le respect du guide de caractérisation élaboré par le Ministère pour toute étude de caractérisation d'un terrain réalisée en application de cette section. Elle exige également qu'une attestation produite par un expert reconnu accompagne les études et rapports des travaux. Ces experts fournissent également les attestations requises pour la délivrance des permis de lotissement et de construction en vertu des articles 120 et 121 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

## 3.5. LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Les pays industrialisés et les sociétés modernes vivent un bouleversement en profondeur provoqué par l'essor des technologies numériques, principalement l'informatique et Internet. Cette mutation se traduit par des besoins sans cesse grandissant en termes de télécommunication, par une mise en réseau planétaire des individus, par de nouvelles formes de communication (courriels, réseaux sociaux) et par une décentralisation dans la circulation des idées. Les technologies numériques ont investi l'ensemble des sphères d'activité et ont par le fait même entraîné de

profondes transformations dans leurs pratiques et leur fonctionnement. Elles modifient profondément les façons de communiquer, de s'informer, d'apprendre, de travailler et de consommer. La compétitivité économique des entreprises et des territoires est donc largement tributaire de leur capacité à s'adapter à cette «révolution numérique».

### 3.5.1. COUVERTURE INTERNET

Une étude commandée par la MRC des Sources a évalué que 66 % (3 603) des immeubles seraient couverts par les technologies d'accès à Internet avec fil (câble, DSL, fibre optique) et 34 % (1 812) des immeubles ne seraient pas desservis par l'une ou l'autre de ces technologies (Tableau 3.17 et Carte 3.3). Les immeubles non desservis par l'une ou l'autre des technologies peuvent généralement l'être par la technologie satellitaire.

**Tableau 3.17. Nombre d'immeubles desservis et non desservis par les technologies Internet avec fil et sans fil dans les municipalités de la MRC des Sources**

Municipalités	Nombre d'immeubles*	Immeubles desservis*	Immeubles non desservis*	Pourcentage de desserte
Val-des-Sources	2 316	2 314	2	99,82 %
Danville	1 509	970	539	64,28 %
Ham-Sud	136	0	136	00,00 %
Saint-Adrien	230	142	88	61,74 %
Saint-Camille	236	93	143	39,41 %
Saint-Georges-de-Windsor	411	114	297	27,73 %
Wotton	607	0	607	00,00 %
<b>MRC des Sources</b>	<b>5 445</b>	<b>3 603</b>	<b>1 812</b>	<b>66,17 %</b>

Source : Municipalité régionale de comté des Sources; Firme d'ingénierie BC2Tactiques inc. (mars 2020)

\* Les immeubles qui ont été considérés sont tous les bâtiments de type résidentiel ou de logement et agricole d'une valeur évaluée à plus de 10 000 \$.

### 3.5.2. COUVERTURE CELLULAIRE ET TOURS DE TÉLÉCOMMUNICATION

Le territoire de la MRC des Sources est presque entièrement couvert par la téléphonie cellulaire (Carte 3.4). Quelques secteurs demeurent encore non couverts (environ 15 km<sup>2</sup>), principalement entre Saint-Camille et Ham-Sud, soit dans la portion Est de la MRC. De plus, on observe que le territoire des municipalités de Wotton, Saint-Adrien, Saint-Camille et Ham-Sud est couvert à très faible signal, soit une moyenne de 1 à 2 barres de signal. Les cinq tours de télécommunication recensées sur le territoire sont principalement situées dans la portion Ouest de la MRC, ce qui peut expliquer les résultats observés. La morphologie du territoire qui est très vallonnée peut aussi être un facteur. Bien que la majorité de la région soit couverte, la qualité du signal demeure toutefois à améliorer. Ainsi, l'amélioration de la couverture cellulaire pose l'enjeu de l'augmentation du nombre de tours de télécommunication sur la qualité esthétique du paysage.

### 3.5.3. LE PLAN NUMÉRIQUE TERRITORIAL

Initiée à l'été 2014, la démarche menant au plan numérique territorial (PNT) de la MRC des Sources se fonde sur la vision suivante :

*«Doter les acteurs de la MRC des outils et des connaissances nécessaires pour être en mesure de saisir, de manière créative et proactive, les différentes occasions sectorielles et transversales qui s'offrent au milieu, dans la perspective d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de la MRC et de contribuer au dynamisme de son territoire.»*

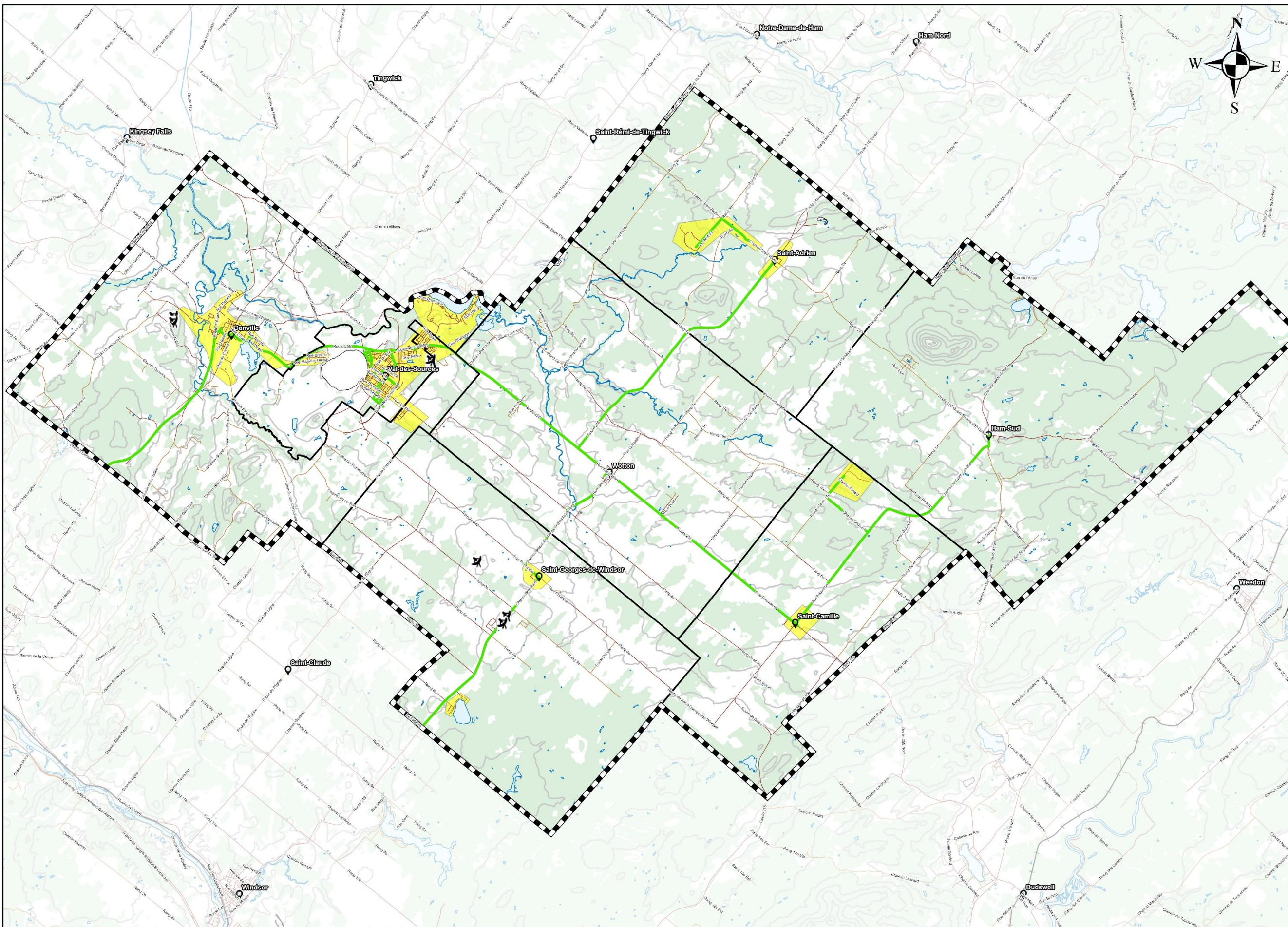
Les retombées concrètes de la mise en œuvre du PNT des Sources sont multiples. Comme par exemple :

- une entreprise locale améliore sa production grâce à des outils de gestion informatisés et qui désenclave son marché pour distribuer ses produits à grande échelle grâce à un système de vente en ligne;
- un conseil municipal qui enrichit et modernise ses pratiques de gouvernance par l'entremise de canaux numériques favorisant la participation citoyenne;
- une industrie touristique qui attire des visiteurs de l'extérieur à l'aide d'une campagne de promotion sur le Web augmentant son rayonnement;
- des écoles qui mettent en place de nouvelles approches pédagogiques collaboratives en recourant aux technologies de l'information et de la communication;
- des citoyens qui mettent leurs connaissances et leurs compétences à jour en bénéficiant d'un riche programme de formation continue en ligne.







Voilà un aperçu d'occasions novatrices que peut saisir la MRC des Sources, pour autant qu'elle déploie une stratégie structurée et concertée lui permettant d'exploiter le potentiel des technologies numériques. C'est exactement ce que vise le présent projet d'implantation et de mise en œuvre d'un plan numérique sur le territoire de la MRC des Sources, qui permettra au milieu de prendre pleinement le virage numérique.

Pour concrétiser cette vision, le PNT s'articule autour de quatre axes stratégiques considérés comme prioritaires pour le milieu :

- inclusion numérique et culture numérique;
- vitalité économique;
- dynamisme organisationnel;
- promotion territoriale.



### Légende

-  Villes et villages
-  Émetteurs
-  Réseau de fibre optique
-  Présence d'un service d'Internet haute vitesse
-  Les Sources
-  Limites municipales

**Projection**  
NAD 1983 CSRS UTM Zone 19N

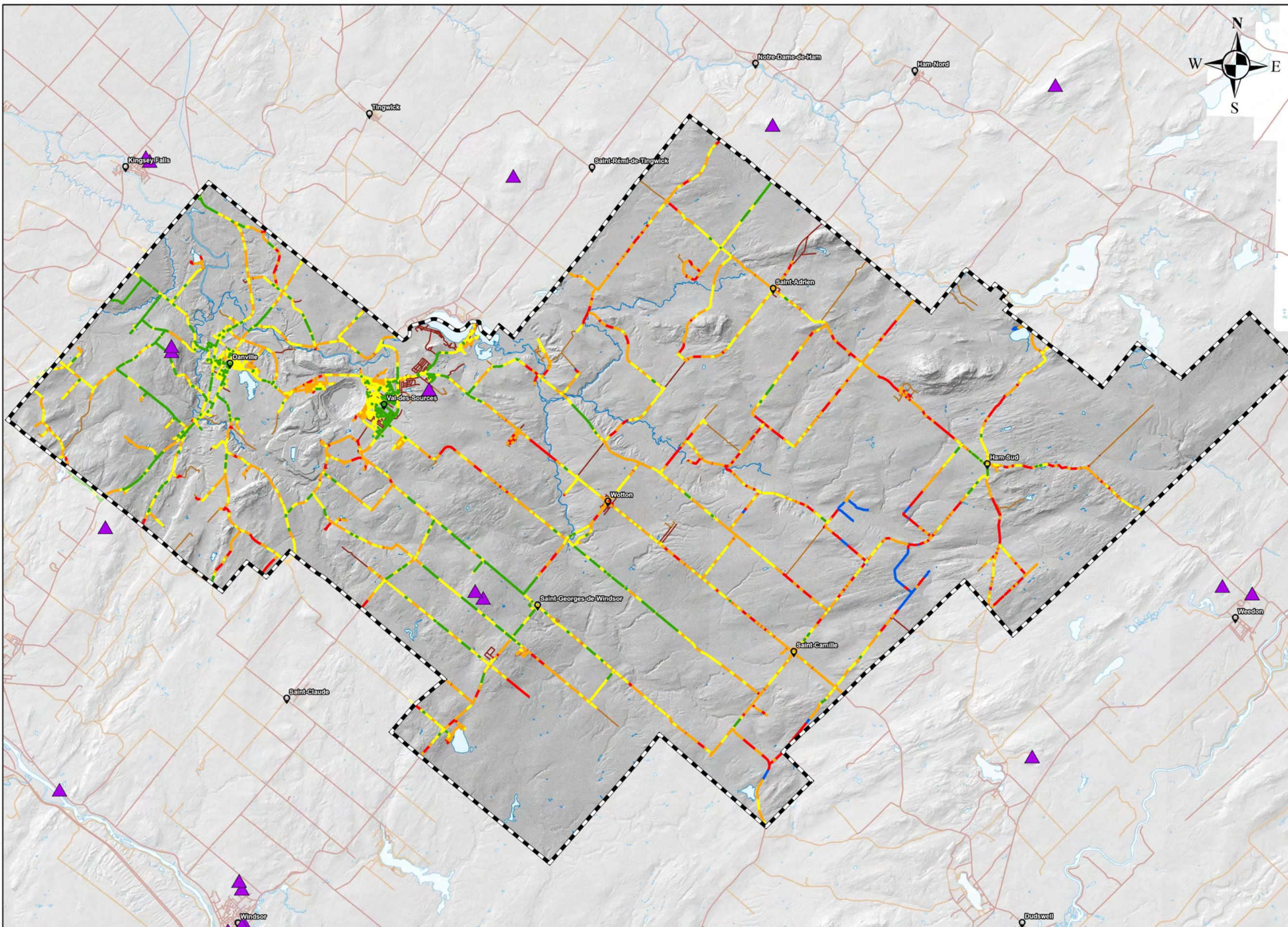
**Sources**  
Ministère des Affaires municipales et de l'habitation  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ)  
Municipalité régionale de comté des Sources  
BC2 Tactique inc.

**Conception et réalisation**  
Municipalité régionale de comté des Sources  
Service de géomatique  
Alexandre Sdicu, géomaticien

**Projet**  
Schéma d'aménagement et de développement durable

1:155 000





**Légende**

-  Villes et villages
-  Tour cellulaire
-  Route
-  Étendue d'eau
-  Limite de la MRC

**Niveau maximum de signal capté\***

-  Aucun signal
-  1 barre
-  2 barres
-  3 barres
-  4 barres

\* Moyenne de force de signal capté par segment de 60m de route.

**Projection**  
NAD 1983 CSRS UTM Zone 19N

**Sources**  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation  
Base de données topographiques du Québec (BDTQ)  
BC2 Tactique inc

**Conception et réalisation**  
Municipalité régionale de comté des Sources; BC2 Tactique inc  
Service de géomatique  
Alexandre Sdicu, géomaticien  
Directeur Ingénierie de réseau  
Raynald Jenkins, ing

**Projet**  
Schéma d'aménagement et de développement durable

1:155 000



### 3.6. LES COMMERCE ET SERVICES DU TERRITOIRE

L'ensemble des types de commerces et services les plus importants et nécessaires sont présents sur le territoire de la MRC des Sources. Ainsi, se côtoient les commerces de détails comme les épiceries, les quincailleries, les commerces de vêtements et les services de notaire, d'avocat, de bureau de comptable, de restauration et de salon de coiffure. La forte proximité des commerçants et des consommateurs sur le territoire de la MRC favorise aussi une approche commerciale plus personnalisée. Une autre particularité importante de la MRC des Sources est le mouvement coopératif du secteur commerce et service qui, en proportion du nombre de commerces et du nombre de citoyens desservis, est parmi le plus dynamique de l'Estrie. La force du mouvement coopératif ajouté à la proximité des commerçants sont des facteurs importants de fidélisation des consommateurs.

La diversité et la variété des produits offerts sur le territoire sont toutefois plutôt faibles et certains produits de plus grande qualité (complètes masculins, prêt-à-porter féminin, etc.), certains articles spécialisés (articles de sports, articles de plein air, etc.) et certains commerces de divertissement comme les cinémas, ne sont pas disponibles sur le territoire. La proximité des villes de Drummondville, Sherbrooke et Victoriaville et l'attrait des grandes bannières et des grandes surfaces qui y sont présentes font en sorte qu'une bonne partie de la population de la MRC consomment à l'extérieur du territoire. L'exode des consommateurs locaux demeure un défi important qui nécessite une adaptation des pratiques commerciales. À l'échelle du commerçant, par exemple, l'intégration du commerce en ligne pourrait permettre de diversifier l'offre de produits et de réduire les fuites commerciales. À une échelle régionale, la région aurait aussi tout intérêt à développer une planification stratégique visant la diversification des commerces, la fidélisation des clientèles et le soutien à la modernisation des pratiques d'affaires commerciales.

La MRC des Sources peut toutefois compter sur des attraits récréotouristiques importants (voir chapitre 11) qui attirent une grande quantité de résidents, de touristes et de visiteurs. L'achalandage occasionné par ces attraits offre ainsi un énorme potentiel pour le secteur commercial, notamment sur les axes routiers les plus fréquentés. L'embellissement des entrées des municipalités et un affichage soigné et harmonieux sont reconnus pour attirer, retenir ou diriger les visiteurs vers les commerces ou les secteurs commerciaux. Mais, outre les aspects visuels, une approche proactive des commerçants et des gestionnaires d'attraits touristiques permettrait de mieux miser sur ces atouts. L'offre de forfaits alliant l'activité récréotouristique aux hébergements, à la restauration, à la consommation diverse ou à d'autres activités touristiques optimiserait et dynamiserait les achats locaux par les visiteurs.

#### 3.6.1. PORTRAIT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES DES MUNICIPALITÉS

La majorité des entreprises du secteur commerce et service se retrouve dans le secteur urbanisé de la MRC, soit les Villes de Val-des-Sources et de Danville. Dans les cinq autres municipalités, nous retrouvons plus particulièrement des commerces de détail et des services de proximité. En 2012, le secteur commerce et service représentait un nombre de 339 entreprises sur le territoire, soit 28,1 % pour le commerce de détail et 71,9 % pour les services. À lui seul, le secteur commerce et service représente le secteur où l'on retrouve le plus d'emplois (1 200 emplois) et la majorité des travailleurs résidant sur le territoire.

Plus de 75 % des commerces sont situés à l'intérieur des périmètres d'urbanisation des municipalités. Plus de 40 commerces sont localisés en bordure d'un corridor routier régional (116 - 255), alors que les autres sont localisés dans les municipalités et en bordure d'axes routiers locaux. Certains commerces et services sont situés dans des quartiers résidentiels.

À l'intérieur de chaque municipalité, la présence d'activités commerciales varie selon la taille et la localisation de celle-ci. Certaines municipalités ont une rue principale qui accueille la plupart des commerces alors que d'autres municipalités voient leurs activités commerciales s'étendre sur différentes rues et axes routiers. Le plus souvent, les commerces se situent à l'intérieur des périmètres urbains des municipalités, mais il n'est pas rare d'en trouver qui sont à l'extérieur de ceux-ci. Le présent schéma adopte donc des normes et des objectifs visant à concentrer l'activité commerciale dans les périmètres urbains.

##### 3.6.1.1. Commerces et services de Val-des-Sources

Le secteur commerce et service de Val-des-Sources génère plus de 800 emplois et une bonne partie de ces travailleurs demeurent dans la municipalité. La 1<sup>re</sup> Avenue constitue le principal pôle commercial de Val-des-Sources et de la MRC des Sources. Cette zone névralgique est renforcée par la présence d'un centre commercial régional soit le Centre commercial de Val-des-Sources. La présence d'une épicerie, d'une pharmacie, d'un magasin à rayon de grande surface et de la Caisse Desjardins des Sources constituent les moteurs de l'attraction du centre commercial régional. Le centre commercial dessert, en effet, presque toute la population de la MRC. Le secteur institutionnel (hôpital, services régionaux et gouvernementaux, écoles primaires et école secondaire) est présent dans le secteur et celui-ci génère une clientèle récupérable par les commerces de la 1<sup>re</sup> Avenue.

Sur le territoire de Val-des-Sources, près de 200 commerces et services ont été répertoriés et la vaste majorité des commerces (98,7 %) se situe à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. De ceux-là, près de 60 % sont situés sur l'artère principale qu'est la 1<sup>re</sup> Avenue et en périphérie de cette dernière (boul. Olivier et St-Luc), et le centre commercial compte 50 % de ces commerces et services. Une concentration de commerces (environ 10 %) se situe sur le boulevard Coakley. Un peu plus de 5 % des commerces se situent dans des quartiers résidentiels sur une dizaine de rues locales. Ce phénomène est en croissance en vertu de la réglementation de zonage qui est très permissive. Les impacts de ces activités commerciales en zone d'habitation sont nombreux et engendrent notamment, une augmentation de la circulation dans les quartiers résidentiels.

##### 3.6.1.2. Commerces et services de Danville

La Ville de Danville est devenue le premier Village-Relais au Québec et a été reconnu par le ministère du Transport dans le cadre du programme des Parcs routiers. La Ville de Danville offre un endroit riche d'architecture et d'histoire et où se côtoient les cultures anglophone et francophone. Le secteur commercial de cette municipalité se distingue par son carré, où l'on retrouve des boutiques spécialisées et des restaurants haut de gamme. Ainsi, ces particularités font que le secteur commercial du carré de Danville revêt une importance régionale.

La Ville de Danville compte 83 commerces sur son territoire dont près de 60 sont situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et le carré de Danville regroupe une vingtaine de ces derniers. Certains de ces commerces sont localisés dans des zones d'habitation (quartiers résidentiels) alors que les autres sont localisés en bordure de la route 116 ou sur la rue Water (255). Le type de commerce le plus souvent rencontré à l'intérieur du périmètre d'urbanisation est le commerce et service local et régional, suivi du commerce et service d'hébergement et de restauration.

Il est à noter que quelques commerces sont situés en bordure de la Ville de Val-des-Sources dans le secteur du boulevard Coakley qui mène au secteur des Trois-Lacs. On y retrouve notamment une quincaillerie et un restaurant.

#### 3.6.1.3. Commerces et services de Ham-Sud

Trois commerces sont situés sur le territoire de Ham-Sud. On y retrouve un service professionnel en comptabilité et deux services d'hébergement/restauration. Sise au pied du Mont-Ham, la municipalité de Ham-Sud pourrait profiter de l'opportunité que représente le Parc régional pour développer son secteur des commerces et des services.

#### 3.6.1.4. Commerces et services de Saint-Adrien

Douze commerces se situent sur le territoire de la Municipalité de Saint-Adrien. Près de 80 % de l'activité commerciale se fait à l'extérieur du périmètre urbain, dont près de 50 % de part et d'autre de la rue Principale. Les types de commerce retrouvés à Saint-Adrien sont les commerces d'alimentation, l'hébergement, la restauration, les services professionnels et techniques et les services administratifs. Le défi de la municipalité est de maintenir ses services de proximité.

#### 3.6.1.5. Commerces et services de Saint-Camille

La Municipalité de Saint-Camille s'est fait remarquer au cours des dernières années par son esprit d'initiative collective. Cette municipalité est particulièrement touchée par le phénomène de fuite commerciale en raison de sa proximité avec la Ville de Sherbrooke. Cette fuite commerciale en direction de Sherbrooke est augmentée du fait que Saint-Camille compte bon nombre d'habitants travaillant à Sherbrooke et qui y voyagent quotidiennement.

Sur le territoire de la Municipalité de Saint-Camille, on retrouve une dizaine de commerces ou places d'affaires. La moitié de ces commerces sont situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et les autres dans le rang 13 de la municipalité.

Les types de commerces rencontrés à Saint-Camille sont : le commerce et service d'hébergement et de restauration, commerce de détail, finance et assurance, et services techniques spécialisés.

#### 3.6.1.6. Commerces et services de Saint-Georges-de-Windsor

Saint-Georges-de-Windsor est une municipalité à vocation agroforestière. La majorité des services (école, bureau de poste, institution financière, garderie, etc.) et commerces de proximité (dépanneur, coiffure, restauration rapide, garage, etc.) y sont présents. La municipalité compte également sur un joueur important, la Fromagerie Proulx, qui stimule la vitalité de la municipalité. La renommée de son fromage en petit lait en fait une expérience touristique culinaire. Plusieurs personnes de l'extérieur du territoire se déplacent pour venir déguster ce produit. Là aussi, le défi de maintenir les services de proximité est présent.

On retrouve 14 commerces ou places d'affaires sur le territoire de la Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor. Près de 70 % de ces commerces sont situés à l'extérieur du périmètre d'urbanisation (surtout sur la rue Principale qui traverse la municipalité).

Quant au type de commerce le plus fréquemment rencontré, il s'agit du commerce et service local tel l'épicerie, la fromagerie, la cantine, le garage et le service financier.

#### 3.6.1.7 Commerces et services de Wotton

Dans la Municipalité de Wotton, le secteur des commerces et services compte près d'une trentaine d'entreprises. La municipalité se démarque des autres villages ruraux par son offre d'équipements de ferme et de machinerie agricole et par la présence de la coopérative agricole qui dessert toute la région. La moitié des commerces sont situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, alors que l'autre moitié est située à l'extérieur de ce périmètre.

### 3.6.2. LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Dans le cadre de l'exercice de la conformité des plans et règlements municipaux d'urbanisme, la MRC demande aux municipalités d'introduire à leur plan d'urbanisme les résultats d'une réflexion stratégique en matière d'urbanisme commercial. Cette réflexion doit minimalement être effectuée sur la base des critères suivants (ceux-ci ne sont pas par ordre de priorité) :

1. Le rôle structurant des activités commerciales pour la municipalité et son positionnement régional.
2. Les forces et les défis des activités commerciales de la municipalité.
3. L'évolution et l'inventaire des activités et espaces commerciaux dans la municipalité au cours des 15 dernières années.
4. L'identification d'espaces commerciaux à développer ou à requalifier.
5. Les impacts du renforcement et de la dispersion des activités commerciales.
6. L'affichage de type commercial et les façades commerciales.
7. Les impacts du renforcement et de la dispersion des activités commerciales.
8. La mixité fonctionnelle des secteurs commerciaux.

À partir de cette réflexion stratégique et en conformité aux objectifs d'aménagement de la MRC, les municipalités devront introduire dans leur plan d'urbanisme des objectifs d'urbanisme commercial ainsi qu'une indication des mesures réglementaires et non réglementaires (incitatives ou de soutien) qu'elles entendent mettre de l'avant dans la poursuite des objectifs retenus.

Les autres règlements municipaux d'urbanisme devront contenir des dispositions normatives, qui traduiront les intentions municipales en vue d'atteindre les objectifs inscrits dans les plans d'urbanisme. Ces dispositions devront aussi contribuer à la consolidation des pôles économiques tels que déterminés dans le concept d'organisation spatiale et les concepts et objectifs d'aménagement et de développement du SADD.

### 3.7. LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES DU TERRITOIRE

Le territoire de la MRC des Sources regroupe trois (3) zones industrielles organisées offrant certains services municipaux et dans lesquels résident des entreprises manufacturières. Celles-ci sont localisées dans les Villes de Val-des-Sources, de Danville et la Municipalité de Wotton. On retrouve aussi sur le territoire deux zones industrielles à échelle municipale dans les municipalités de Saint-Camille et de Saint-Georges-de-Windsor.

Afin de faciliter la compréhension du contexte industriel actuel dans la MRC des Sources, il importe de dresser un portrait précis, appuyé sur des comparables situés sur des territoires à proximité. La présente analyse comparative apporte un éclairage sur l'offre de parcs industriels situés dans les environs de la MRC des Sources. Elle permet ainsi de comprendre le contexte géographique et concurrentiel au sein duquel elle doit positionner son offre en matière de parcs industriels dans les années à venir.

#### 3.7.1. ANALYSE COMPARATIVE RÉGIONALE ET INTERRÉGIONALE DES PARCS INDUSTRIELS

Les parcs industriels de Victoriaville, Warwick, Plessisville et même Acton Vale ont atteint ou sont sur le point d'atteindre leur capacité maximale (Figure 3.4). Les municipalités de Victoriaville et Warwick comptent agrandir leurs parcs au cours des prochaines années.

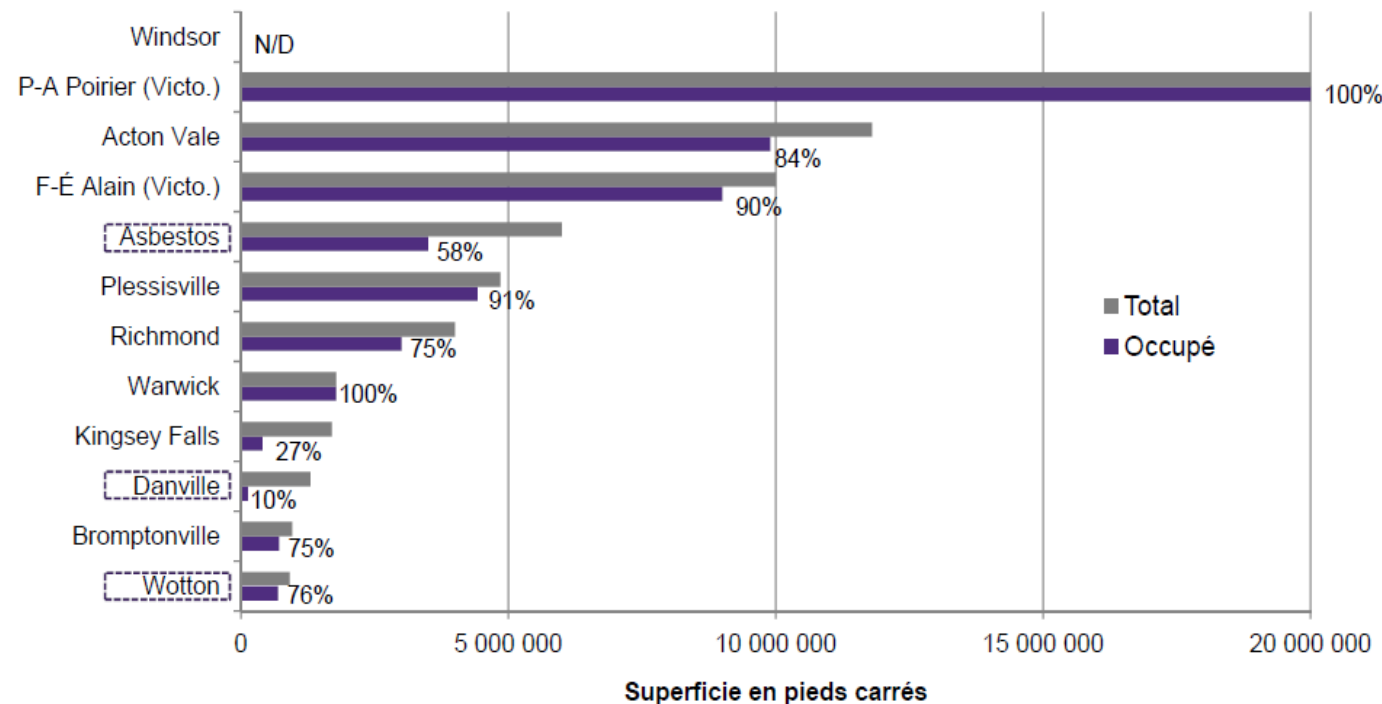


Figure 3.5. Superficie et taux d'occupation des parcs industriels de la MRC et des territoires limitrophes

Source : Raymond Chabot Grant Thornton, Plan d'affaires pour le développement des filières et parcs industriels de la MRC des Sources

Les taux d'occupation les plus faibles se trouvent à Danville, à Kingsey Falls et à Val-des-Sources (Figure 3.5). Bien que le parc de Kingsey Falls soit faiblement rempli, sa direction ne déploie que très peu d'effort pour attirer de nouvelles entreprises considérant que l'emploi de la ville étant déjà assuré par deux grandes entreprises : Cascades et Boralex.

Au sein de la MRC des Sources, Val-des-Sources est la ville qui regroupe le plus grand nombre d'emplois industriels, soit 490. Elle est suivie de Danville, qui en compte 145, soit environ dix (10) fois moins que la moyenne des municipalités observées.

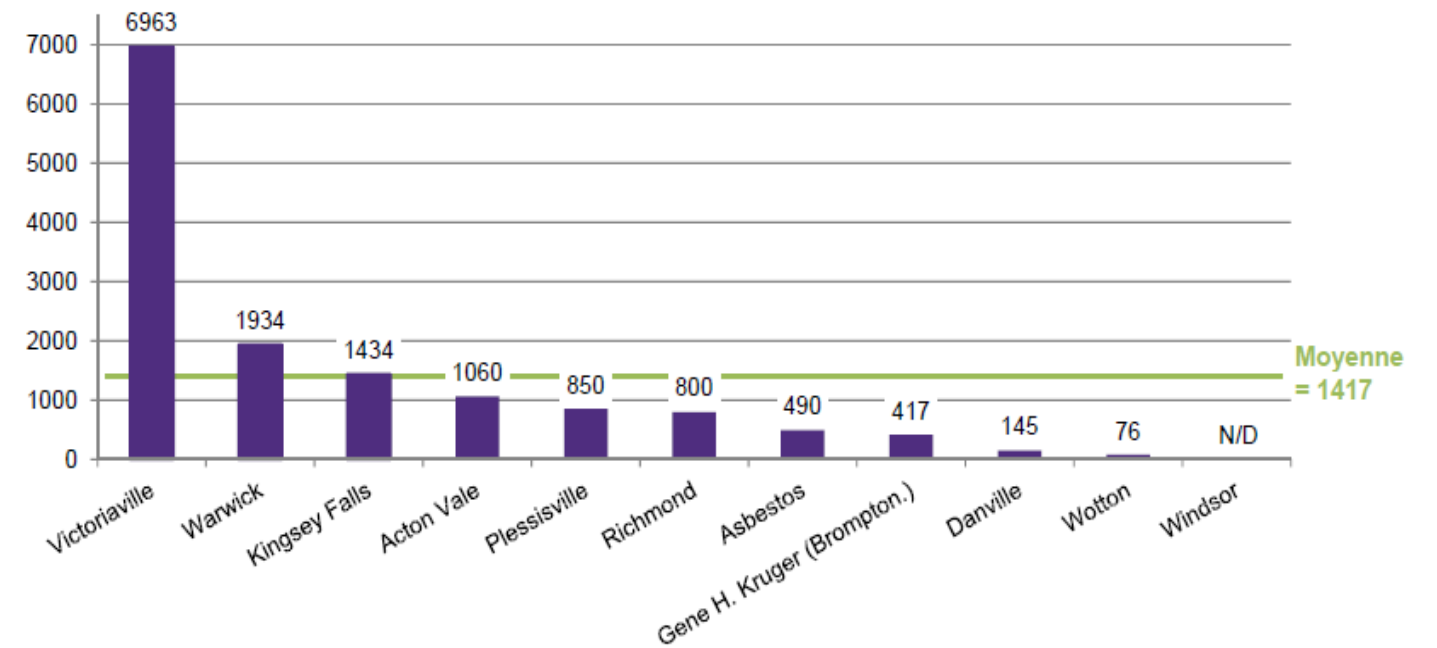
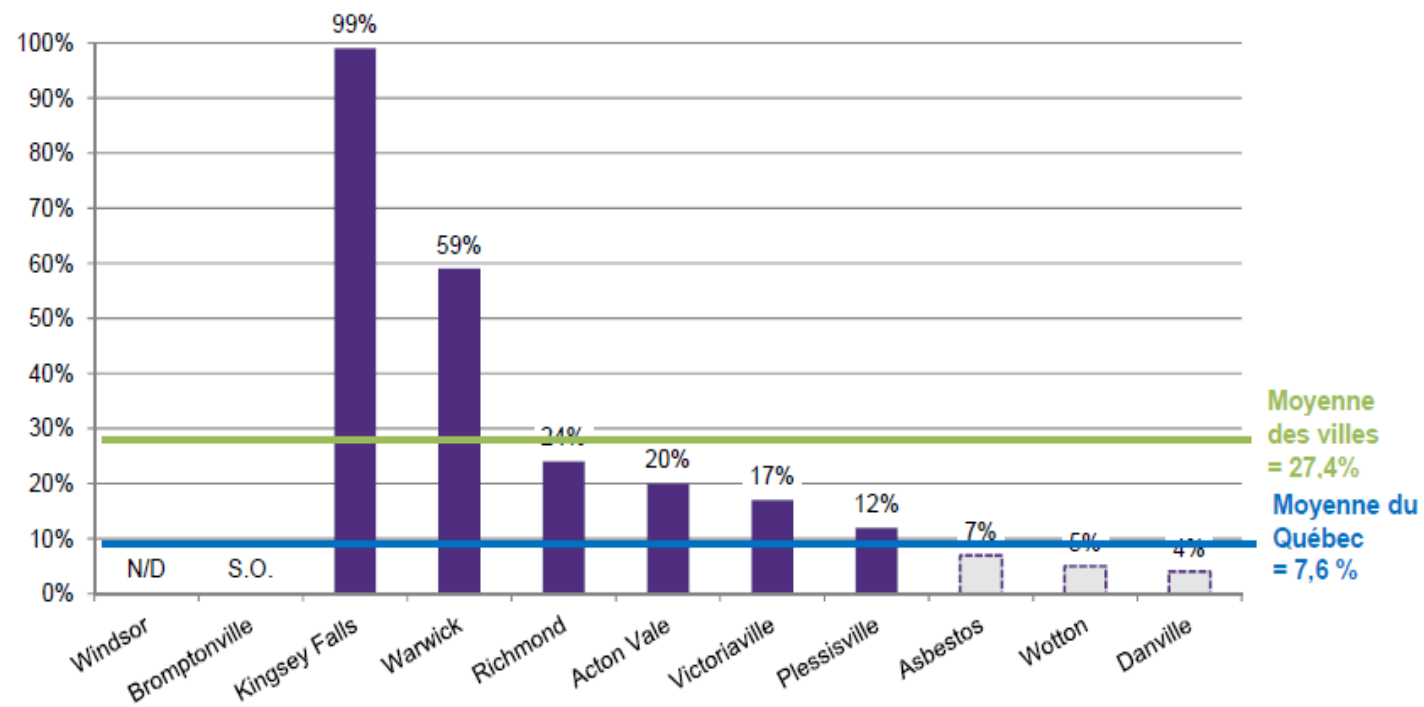


Figure 3.6. Nombre d'emplois dans les parcs industriels de la MRC des Sources et des territoires limitrophes

Source : Raymond Chabot Grant Thornton, Plan d'affaires pour le développement des filières et parcs industriels de la MRC des Sources

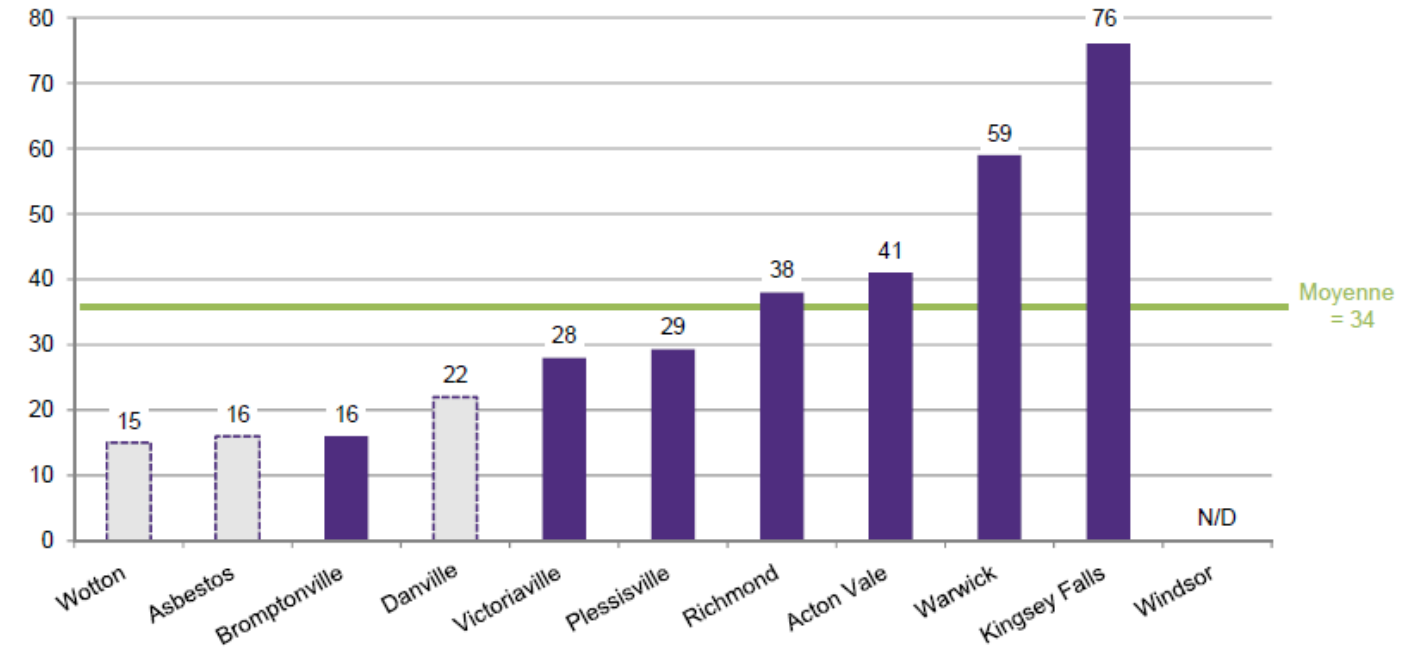
Comparativement à ce qui prévaut dans les villes comparables, l'emploi industriel est peu développé dans les municipalités de la MRC des Sources. Ceci est d'ailleurs particulièrement marqué pour Wotton et Danville. La présence d'industries importantes dans les municipalités contiguës ou à proximité comme Kingsey Falls et Warwick, attire une quantité importante d'employés en provenance de l'extérieur, cela contribue à augmenter leur ratio élevé d'emplois industriels par rapport à leur population (Figure 3.6).



**Figure 3.7. Proportion de l'emploi issu du parc industriel par habitant dans la MRC des Sources et dans les territoires limitrophes**

Source : Raymond Chabot Grant Thornton, Plan d'affaires pour le développement des filières et parcs industriels de la MRC des Sources

Les parcs industriels de la MRC des Sources regroupent surtout de petites entreprises de quinze (15) à vingt-deux (22) employés en moyenne, comparativement à ceux de Kingsey Falls et Warwick (Figure 3.7).



**Figure 3.8. Nombre moyen d'employés par entreprise dans les municipalités de la MRC des Sources et dans les territoires limitrophes**

Source : Raymond Chabot Grant Thornton, Plan d'affaires pour le développement des filières et parcs industriels de la MRC des Sources

Les parcs industriels de Val-des-Sources, de Danville et de Wotton offrent les terrains au coût le plus avantageux de tous les parcs consultés dans l'étude. Lorsqu'on met en relation les données présentes à la figure 3.8 avec les figures précédentes d'occupation et d'emploi, force est de constater que le faible coût des terrains ne semble pas être une condition suffisante pour l'attraction et le développement des entreprises industrielles. En effet, la présence de conditions logistiques et de marché favorable semble jouer un rôle important à ce chapitre (Tableau 3.18).

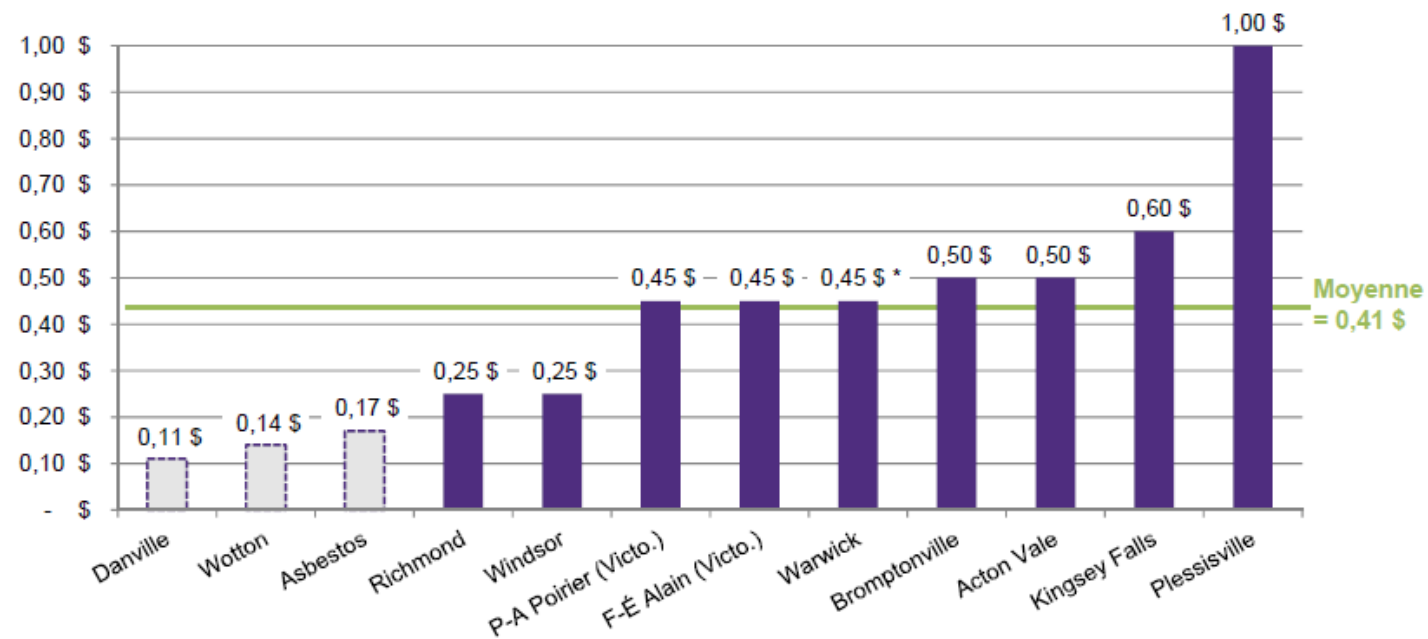


Figure 3.9. Coût des terrains (en \$ / pi<sup>2</sup>) dans les municipalités de la MRC des Sources et dans les territoires limitrophes

Source : Raymond Chabot Grant Thornton, Plan d'affaires pour le développement des filières et parcs industriels de la MRC des Sources

En outre, les taxes foncières, d'éventuels incitatifs fiscaux à la localisation, l'offre de services aux entreprises et l'effort de promotion sont des leviers importants sur lesquels il est possible d'agir pour favoriser un développement des parcs sur le territoire de la MRC des Sources.

Tableau 3.18. Positionnement industriel actuel des différents parcs industriels de la MRC des Sources et des territoires limitrophes

Parc	Positionnement industriel
Acton Vale	Textile, Plastique, Caoutchouc, Métal
Asbestos	Bio-alimentaire, transformation métallique
Bromptonville	Équipements industriels, Usinage, Outillage, Véhicules électriques, Roto-moulage (transformation de plastique)
Danville	Bois, spécialités industrielles
Kingsey Falls	Pâtes et papiers
Plessisville	Secteurs de la MRC de l'Érable : Agroalimentaire, Métaux, Meuble/Bois ouvré, Transport et Véhicules récréatifs
Richmond	Entreprises manufacturières
Victoriaville	Récupération et valorisation des matières résiduelles, Agroalimentaire, Meuble/Bois ouvré, Fabrication de machinerie et d'équipement de production, Équipements de transport spécialisé
Warwick	Agroalimentaire, Industrie laitière
Windsor	Transformation du bois
Wotton	Bois, Machinerie agricole

Source : Raymond Chabot Grant Thornton, Plan d'affaires pour le développement des filières et parcs industriels de la MRC des Sources

### 3.7.2. CARACTÉRISTIQUES DES PARCS INDUSTRIELS DE LA MRC DES SOURCES

Les trois parcs industriels délimités dans les plans de zonage des Villes de Val-des-Sources, Danville et de la Municipalité de Wotton regroupent plus de 40 entreprises et emploient plus de 725 personnes. Les parcs industriels actuels sont dans l'ensemble bien desservis en services publics d'aqueduc et d'égout et par les services d'accès Internet haute vitesse. Les parcs industriels de Val-des-Sources et de Danville ont accès au gaz naturel, ce qui est un net avantage dans le déploiement d'un parc industriel avec des industries lourdes (Tableau 3.19 et Tableau 3.20).

**Tableau 3.19. Caractéristiques des parcs industriels de la MRC des Sources**

Municipalités	Type de propriété	Axes routiers	Nombre d'entreprises (2012)	Nombre d'emplois (2012)	Topographie	Services municipaux	Autres services	Programme d'aide et de soutien aux entreprises
Val-des-Sources	Privée et publique	Routes 249/255	31	Environ 500	Faible dénivellation	Aqueduc et égout	Fibre optique et gaz naturel	Programme de construction pour location avec option d'achat (municipalité)  Fonds et soutien de la MRC et de la SADC
Danville	Privée et publique	Route 116	7	Environ 150	Dénivellation moyenne à faible	Aqueduc, égout et terrains non desservis	Fibre optique et gaz naturel	Fonds et soutien de la MRC et de la SADC
Wotton	Privée	Routes 255/216	5	Environ 75	Faible dénivellation	Aqueduc et égout	Internet haute vitesse	Crédit de taxes pour la construction d'un nouvel immeuble (municipalité)  Fonds et soutien de la MRC et de la SADC
MRC des Sources	-	-	43	Environ 725	-	-	-	Fonds et soutien de la MRC et de la SADC

Sources : Raymond Chabot Grant Thornton, Plan d'affaires pour le développement des filières et parcs industriels de la MRC des Sources et Administrations municipales, 2017

**Tableau 3.20. Résumé des forces des parcs industriels des municipalités de la MRC des Sources et des opportunités à saisir pour leur développement**

Municipalité	Val-des-Sources	Danville	Wotton
Forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le parc est clairement délimité avec une masse critique d'entreprises (31) et d'emplois (490);</li> <li>▪ sept (7) entreprises interreliées et 41 % des emplois industriels se trouvent en transformation métallique;</li> <li>▪ trois (3) entreprises et 25 % des emplois industriels en transformation alimentaire;</li> <li>▪ programme de location avec option d'achat;</li> <li>▪ terrains biens desservis (eau, égout) et prêts à construire;</li> <li>▪ mobilisation des acteurs (Ville, MRC, SADC) autour de son développement;</li> <li>▪ services à la population à proximité;</li> <li>▪ coût de la vie avantageux;</li> <li>▪ positionnement clair en développement durable et soutenu par la population (Agenda 21 local).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ atouts évidents pour le développement touristique, centre-ville historique, statut de Village-relais, restauration fine, parc naturel avec centre d'interprétation, piste cyclable de la Route verte, hébergement et camping;</li> <li>▪ présence d'un joueur important en serriculture;</li> <li>▪ qualité de vie pour les résidents et les familles;</li> <li>▪ taxes foncières parmi les moins élevées de la région;</li> <li>▪ connectivité routière favorisée par l'accès à la route 116;</li> <li>▪ potentiel commercial aux abords de la route 116.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ agriculture : présence de deux distributeurs de machineries et équipements agricoles;</li> <li>▪ qualité de vie des résidents;</li> <li>▪ coût avantageux des terrains;</li> <li>▪ crédit de taxes dégressif sur trois ans pour la construction d'un nouvel immeuble.</li> </ul>
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ financement disponible pour la diversification économique de la région;</li> <li>▪ projets d'expansion des entreprises en place;</li> <li>▪ émergence de nouvelles entreprises;</li> <li>▪ attraction de nouveaux investissements;</li> <li>▪ utilisation alternative de l'héritage minier;</li> <li>▪ intensification du maillage régional;</li> <li>▪ demande soutenue de produits métalliques spécialisés;</li> <li>▪ demande croissante d'aliments de spécialité;</li> <li>▪ émergence des technologies propres;</li> <li>▪ développement de nouvelles technologies industrielles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ financement disponible pour la diversification économique de la région;</li> <li>▪ projets d'expansion des entreprises en place;</li> <li>▪ demande croissante pour des produits et services touristiques de qualité;</li> <li>▪ demande croissante pour des aliments de spécialité;</li> <li>▪ intensification du maillage régional;</li> <li>▪ prépondérance des technologies et services à valeur ajoutée (économie du savoir) comme vecteur de croissance dans les économies avancées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ financement disponible pour la diversification économique de la région;</li> <li>▪ demande croissante pour les aliments et produits agricoles de spécialité (élevage bovins et ovins);</li> <li>▪ soutien aux projets d'expansion et au rayonnement des entreprises en place;</li> <li>▪ soutien des initiatives entrepreneuriales locales.</li> </ul>

Source : Raymond Chabot Grant Thornton, Plan d'affaires pour le développement des filières et parcs industriels de la MRC des Sources

### 3.8. LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le 15 novembre 2012, le Gouvernement du Québec annonçait la mise en place d'un fonds pour la MRC des Sources, doté d'une enveloppe de 50 millions de dollars. Ce fonds soutiendra les efforts de diversification économique d'une région durement touchée par la conjoncture économique et les pertes d'emplois depuis une décennie.

Pour ce faire, le gouvernement, en collaboration avec le milieu, a mis en place une table de diversification économique, constituée de gens d'affaires et d'experts en développement, pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de diversification. La Table de diversification économique de la MRC des Sources (Table) a ainsi entamé ses travaux en décembre 2012, soutenue par des ressources du ministère des Finances et de l'Économie (MFEQ) et de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT). Ces dernières avaient déjà collaboré à des travaux précédents, dont celui sur le Plan d'affaires des filières et parcs industriels de la MRC des Sources.

Un portrait socioéconomique et un diagnostic ont été faits afin de mettre en relief les forces et les faiblesses de la MRC des Sources. À la suite de ces travaux, la Table s'est dotée d'une vision de développement déclinée en quatre orientations :

- soutenir activement l'émergence, la vitalité, la croissance et l'expansion de l'entrepreneuriat local, en concordance avec les priorités stratégiques de la MRC;
- attirer dans la MRC des projets d'affaires durables et à valeur ajoutée;
- améliorer les atouts économiques, les conditions d'affaires et la culture entrepreneuriale de la MRC;
- assurer la promotion et la notoriété de la région et de son plan de diversification.

La Stratégie de diversification économique du territoire de la MRC des Sources est constituée d'une série d'actions concrètes venant s'inscrire dans le développement de chacune des orientations. Les principaux secteurs privilégiés par la Table sont la fabrication métallique, l'agroalimentaire, les technologies environnementales et le récréotourisme. Par ailleurs, la région se tourne vers le développement de filières émergentes telles les technologies environnementales et les technologies de l'information et des communications.

Les actions mises en avant comprennent un accompagnement stratégique des entreprises locales pour améliorer leur compétitivité, une prospection proactive et ciblée d'entreprises étrangères pour des projets d'implantation, une coordination d'intervenants autant régionaux que provinciaux pour soutenir les efforts de diversification et finalement l'élaboration d'une stratégie marketing pour promouvoir la MRC.

Dans cette perspective, l'outil central est le Fonds de diversification économique de la MRC des Sources (Fonds). La Table a d'une manière consensuelle établi les critères d'intervention, dont les principaux sont les suivants :

- clientèles admissibles : entreprises et organismes à but non lucratif, légalement constitués, situés au Québec ou à l'extérieur du Québec dans la mesure où il y a des retombées économiques directes dans la MRC des Sources;
- secteurs d'activité admissibles : manufacturier, tertiaire moteur à valeur ajoutée et touristique;
- projets admissibles : réalisation d'études de faisabilité, projets d'investissement, développement de nouveaux produits ou procédés et réalisation d'études ou de projets de développement d'entreprises;
- aide financière : prêt avec intérêts, prêt sans intérêt, obligation non garantie convertible, garantie de prêt, prise de participation ou subvention. L'impact budgétaire pour le gouvernement ne doit pas excéder 25 % du coût pour les projets d'investissement ou 50 % de celui des études et activités. Une bonification du pourcentage d'aide financière liée aux bâtiments pourrait être autorisée en fonction des résultats de l'étude sur la désuétude économique des bâtiments industriels. Une enveloppe de 500 000 \$ sur cinq ans pourra

être utilisée pour soutenir la mise en œuvre de la Stratégie de diversification économique du territoire de la MRC des Sources, et ce, sans égard aux critères des taux d'aide et de cumul de l'aide gouvernementale.

La Direction régionale de l'Estrie du MEI sera la porte d'entrée des projets. Elle collaborera avec les organismes de développement locaux pour accompagner les promoteurs et informera régulièrement la Table. Après une analyse du projet par le MEI et Investissement Québec (IQ), une décision consensuelle sera prise avec la Table pour l'attribution de l'aide financière.

#### 3.8.1. LE DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU CRÉNEAU : LES ÉCOMATÉRIAUX

Depuis 2015, la MRC des Sources est l'hôte de l'événement «Le Rendez-vous des écomatériaux». Il s'agit d'un colloque international favorisant la valorisation des compétences et du savoir-faire en ce qui a trait à l'utilisation de nouveaux matériaux durables dans le domaine de la construction. Cet événement vise à positionner les écomatériaux comme une solution économique et efficace pour l'avenir de l'industrie de la construction.

Le Rendez-vous des écomatériaux favorise aussi le réseautage entre les experts de plusieurs secteurs d'activités dont l'architecture, le génie, la production agricole, l'entrepreneuriat, les secteurs publics et parapublics. Il faut aussi souligner que cet événement est réalisé conjointement avec une délégation provenant de la France.

La MRC des Sources veut faire de cet événement, l'assise du créneau des écomatériaux et en faire un vecteur de développement économique sur son territoire. L'événement vise aussi à positionner la MRC des Sources à titre de leader québécois et canadien des écomatériaux. Ce fondement constituera la pierre angulaire de l'établissement de ce créneau de diversification.

